

Le P-dg de l'ENPI insiste sur le respect des délais de réalisation

Le Président-directeur général (P-dg) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Hafedh Soufiane a insisté sur le respect des délais de réalisation des projets de logements promotionnels publics (LPP). Enjoignant aux entrepreneurs, aux bureaux d'études et aux responsables de ces projets de rattraper le retard enregistré durant la période

de confinement sanitaire, tout en prenant en ligne de mire les critères de qualité, indique un communiqué de la cellule de communication de l'entreprise.

Lire en page 3



Le Général-major Saïd Chanegriha à Oran :

«L'émergence d'une Algérie nouvelle et démocratique, dérange»

Les efforts consentis par les membres de l'Armée nationale populaire (ANP) pour soutenir le système sanitaire national face à la propagation du nouveau coronavirus, sont la concrétisation des liens solides entre l'Etat et ses différentes institutions d'une part, et nos concitoyens d'autre part.

Lire en page 2



© Photo : D.R

Parachèvement des textes d'application de la loi sur les hydrocarbures

Coopération et investissement étranger privilégiés

Veiller à a valorisation optimale des ressources souterraines et privilégier l'investissement étranger dans le domaine afin de renforcer la rentabilité du secteur des hydrocarbures qui traverse une crise virulente en raison des conjonctions incertaines du marché pétrolier.

Lire en page 4



Relance du projet Desertec et maintien du client espagnol Naturegy

L'Algérie œuvre pour mettre en place «une vision commune de coopération»

Lire en page 3



Débat sur la révision constitutionnelle

Des chaînes de télévision privées ignorent la déontologie

Le recours, insistant, d'animateurs et invités de deux chaînes de télévision privées, à des déclarations démenties, comme référentiel, a amené l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) à appelé mercredi dans un communiqué l'ensemble des médias audiovisuels et des journalistes au respect des règles professionnelles et déontologiques lors des débats autour de la mouture de la Constitution publique.

Lire en page 2

Plan national de l'eau «Accélérer la réalisation des projets d'approvisionnement selon les priorités»

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a assuré, avant-hier jeudi à Alger, que son secteur s'emploie à l'accélération de la réalisation des projets dans les régions qui enregistrent un déficit en matière d'approvisionnement en eau potable, selon les priorités tracées dans le cadre du Plan national de l'eau. En application, a rappelé le ministre lors d'une séance plénière au Conseil de la nation présidée par le vice-président du Conseil Malek Kheidar, du principe de solidarité en matière de distribution d'eau entre les territoires.

Lire en page 4



dattes

91 millions de DA pour la lutte contre le Boufaroua et le Myelois

Un montant de plus de 91,56 millions DA a été mobilisé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, pour une opération de lutte préventive contre les parasites du Boufaroua et du Myelois, dans les palmeraies des wilayas productrices de dattes du pays, a appris jeudi l'APS auprès de la Station régionale de la protection des végétaux SRPV de Gharadaia.

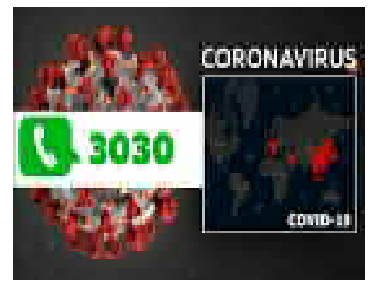
alimentation en eau potable suspension dans 5 communes d'Alger à partir de ce samedi

Une suspension de l'alimentation en eau potable impactera, à partir de samedi jusqu'à lundi prochain, 5 communes d'Alger en raison des travaux de réparation d'un écoulement très important provenant d'une conduite principale de production, a-t-on appris, jeudi, de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

khenchela

Le P-APC de Kais suspendu de ses fonctions pour une affaire de corruption

Le wali de Khenchela, Ali Bouzidi, a procédé à la suspension, à titre conservatoire, du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kais pour son implication présumée dans une affaire de corruption, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.



Le Général-major Saïd Chanegriha à Oran :

«L'émergence d'une Algérie nouvelle et démocratique, dérange»

Les efforts consentis par les membres de l'Armée nationale populaire (ANP) pour soutenir le système sanitaire national face à la propagation du nouveau coronavirus, sont la concrétisation des liens solides entre l'Etat et ses différentes institutions d'une part, et nos concitoyens d'autre part. Ce fait a été souligné par le Général-major Saïd Chanegriha, Chef d'état major de l'ANP par intérim, mercredi à Oran, lors d'une allocution d'orientation au siège de la 2^{ème} Région militaire.



■ Préserver jalousement l'intégrité territoriale et l'unité du peuple. (Photo : D.R)

C'est ce qui a permis à notre pays, a-t-il expliqué, de surpasser sereinement cette épreuve, à notre économie nationale de reprendre sa dynamique, et aux citoyens de retrouver progressivement leur vie normale. Ce fait dérange certaines parties haineuses qui ont toujours du mal à admettre l'émergence d'une Algérie nouvelle et démocratique, forte de par ses institutions, grande de par son Armée, attachée à son identité et à ses valeurs nationales, fière de ses coutumes, souveraine dans ses décisions, prospère et stable, a ajouté le Général-major Saïd Chanegriha, cité dans un communiqué du ministère de la Défense nationale, diffusé par l'APS. Il souligne qu'il est du « devoir des valeureux hommes de cette Nation, dont la terre a été irriguée par le sang des Chouahada, de consentir et de fédérer tous leurs efforts, afin de mettre en échec toutes les tentatives hostiles, à travers le resserrement des rangs, la conjugaison des efforts nationaux, en privilégiant l'intérêt suprême du pays sur les intérêts personnels étroits, et en appelant tous les acteurs de la scène nationale à soutenir la direction du pays». Il a exprimé sa «totale conviction» de l'aboutissement de cet objectif national salutaire qui vise à préserver jalousement l'intégrité territoriale et l'unité du peuple, ainsi que l'adhésion certaine de toutes les franges de notre vaillant peuple, qui a donné, durant la crise que notre pays a traversée ces derniers temps, en raison de la pandémie du coronavirus, les plus belles images de solidarité et d'entraide sociale et prouvé, encore une fois, son authenticité, son attachement aux valeurs nationales et sa grande capacité à résister aux moments difficiles et en temps de crises». Le Général-

Major Saïd Chanegriha qui a entamé mercredi une visite de travail et d'inspection à la 2^e région militaire, a supervisé, au deuxième jour de sa visite, «l'exé-

cution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulée «Ediraa 2020+», par les unités organiques de la 8^{ème} Division blindée, appuyées par des unités re-

levant des Forces terrestres ainsi que des unités des Forces aériennes et des Forces de défense aérienne du territoire, et ce, au niveau du champ de tirs et de manœuvres de la 8^{ème} Division blindée», dans le cadre de la clôture du programme de préparation au combat pour l'année 2019/2020. Après la cérémonie d'accueil et au niveau du champ de tirs et de manœuvres, en compagnie du Général-Major Djamel Laaroussi, adjoint au Commandant de la 2^{ème} RM, le Général-major a écouté un exposé présenté par le Commandant de la 8^{ème} Division Blindée, portant sur l'idée générale et les étapes d'exécution de l'exercice. A l'issue de l'exercice, le Général-major Chanegriha s'est réuni avec les personnels des unités ayant exécuté l'exercice, et les a félicités pour les grands efforts fournis, durant toute l'année de préparation au combat 2019/2020, notamment lors de la préparation et l'exécution de cet exercice, qui était une «réussite totale».

«A ce titre précisément, l'exécution de cet exercice tactique dont nous avons suivi les étapes aujourd'hui, représente une nouvelle opportunité pour vous, personnels et cadres de la 2^{ème} RM en général, de même que pour les grandes unités participantes en particulier, afin de prouver votre capacité à atteindre les objectifs tracés pour cet exercice, que ce soit en termes d'amélioration du dispositif d'alerte et de renforcement des potentiels de combat, en termes de coopération entre les différents états-majors, ou en termes d'instruction des commandements et des états-majors sur la préparation, la pla-

Débat sur la révision constitutionnelle : Des chaînes de télévision privées ignorent la déontologie

Le recours, insistant, d'animateurs et invités de deux chaînes de télévision privées, à des déclarations démenties, comme référentiel, a amené l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) à appelé mercredi dans un communiqué l'ensemble des médias audiovisuels et des journalistes au respect des règles professionnelles et déontologiques lors des débats autour de la mouture de la Constitution, les invitant à intensifier les efforts pour jeter les bases d'une presse responsable et libre aux contenus de qualité répondant aux principes du service public.

L'ARAV dit avoir suivi «l'emballage médiatique suite aux déclarations attribuées au président du comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle, Ahmed Laraba et l'insistance de certains animateurs d'émissions sur des chaînes privées ainsi que leurs invités lors du débat autour de la mouture, sur l'utilisation des déclarations comme référentiel dans leur débat malgré le démenti et les éclaircissements émis par le comité à ce sujet». L'Autorité «a été destinataire d'une correspondance de la part du président du comité, dans laquelle il avait émis un autre démenti sur les informations relayées par la chaîne Beur TV lors d'une émission spéciale diffusée mardi 9 juin 2020 à 21h, et à travers laquelle le présentateur et ses invités continuaient à recourir aux déclarations déjà démenties». Pour l'ARAV, l'animateur, n'ayant pas fait preuve de professionnalisme devant ces déclarations, devait empêcher tous propos malveillants, et affirmer que la chaîne se dégage de toute responsabilité vis-à-vis de ce type de déclarations».

Le président du comité a dénoncé, par là même, les déclarations diffamatoires et calomnieuses d'un invité de l'émission vis-à-vis des membres du comité. » La chaîne privée Echourouk TV a continué d'employer des déclarations démenties et en faire un référentiel dans les divers débats dès que le sujet de la mouture de la Constitution est évoqué. L'ARAV a convoqué la responsable de la chaîne privée Beur TV, à son siège, et l'a astreint à présenter ses excuses au nom de la chaîne au comité des experts et à son président. Le président de l'ARAV a rappelé à la responsable l'impératif respect des règles juridiques et de la déontologie professionnelle. Le responsable de la chaîne Echourouk TV a également été contacté pour l'inviter à ne plus recourir aux déclarations démenties. Ce dernier s'est engagé à mettre tout en œuvre aux fins de présenter un travail professionnel en élargissant de manière démocratique le cercle du débat constructif dans le respect de la différence quelles qu'en soient les divergences.

L. A.

REPÈRE

Saisie de plus de quatre quintaux de kif traité à Naâma

Plus de quatre quintaux de kif traité ont été saisis mercredi à Ain Safra dans la wilaya de Naâma, suite à une patrouille de fouille et de recherche menées par des Gardes-frontières, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau du trafic de drogue dans notre pays, des Gardes-frontières ont saisi, le 17 juin 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre quintaux et 32 kilogrammes et ce, suite à une patrouille de fouille et de recherche menée près de la commune de Sfisifa, daïra de Ain Safra, wilaya de Naâma en 2^{ème} Région militaire(RM)», précise la même source. Dans le même contexte, «des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Oran, Tlemcen et Aïn Témouchent en 2^{ème} RM, Constantine et Bordj Bou Arréridj en 5^{ème} RM, dix narcotrafiquants et saisi 82,5 kg de kif traité et 9 841 comprimés psychotropes, tandis qu'un contrebandier en possession de 89 400 comprimés de différents médicaments a été arrêté à Ouargla/4^{ème} RM», ajoute le communiqué du MDN. Par ailleurs, «des détachements de l'ANP ont arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar/6^{ème} RM et Djanet /4^{ème} RM, 48 individus et saisi deux camions, trois véhicules tout-terrain, 230 tonnes de denrées alimentaires, 3 800 litres de carburants, 12,5 tonnes de ciment destinés à la contrebande ainsi que 143 sacs de mélange de pierres et d'or, 13 groupes électrogènes, 14 marteaux-piqueurs, deux détecteurs de métaux et des équipements de détonation servant dans les opérations d'orpaillage illicite».

nification et la conduite des opérations face à toute éventuelle menace, notamment après l'intégration d'équipements et de nouveaux systèmes d'armes en adéquation avec les exigences de la guerre moderne», a souligné le Général-major, qui a inspecté les unités de la 8^{ème} Division Blindée et celles ayant pris part à cet exercice, avant d'inspecter l'hôpital de campagne déployé à l'occasion de cet exercice.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr-dz.com

Relance du projet Desertec et maintien du client espagnol Naturegy

L'Algérie œuvre pour mettre en place «une vision commune de coopération»

Après plusieurs années d'abandon, l'Algérie et l'Allemagne ravivent le méga-projet Desertec par la signature au mois d'avril dernier d'un accord préliminaire entre les deux parties, suivie par le lancement des concertations pour relancer les projets de centrales solaires, tant attendus.



■ La Sonelgaz a effectivement entamé les concertations avec la partie allemande sur les projets de centrales solaires. (Photo : D.R)

Un privilège pour la transition énergétique devenue indispensable pour le pays. «Des concertations sont en cours avec la partie en charge de l'initiative allemande Desertec pour le lancement des projets de centrales solaires», a indiqué le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, qui a répondu à plusieurs questions liées au secteur de l'énergie lors de la séance des questions orales de la Commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2017, jeudi dernier. Evoquant le « refus de l'Algérie de céder à la pression espagnole dans le litige qui oppose la compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach) à la société espagnole Naturegy qui veut «imposer de nouveaux tarifs du gaz algérien». Il a mis en avant l'intérêt commun des deux parties engagées dans la relance

du projet Desertec, dont l'accord préliminaire a été signé en avril dernier, où «la Sonelgaz avait entériné avec l'initiative Desertec un mémorandum d'entente pour élaborer une vision commune de coopération entre les deux parties», a rappelé le ministre, affirmant que «la Sonelgaz a effectivement entamé les concertations avec la partie allemande sur les projets de centrales solaires, y compris les aspects opérationnel et juridique».

Ces concertations traduisent la première étape de cette coopération qui «comprend des études techniques détaillées des capacités de l'Algérie en énergie solaire, outre la formation et la qualification de

spécialistes algériens dans ce domaine. «L'initiative Desertec s'inscrira dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transfert énergétique de l'Algérie», a-t-il précisé. Dans le même sillage de la coopération internationale, ladite commission a interrogé le ministre de l'Énergie sur le sujet du litige opposant la compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach) à la société espagnole Naturegy qui fait pression sur l'Algérie pour réduire les prix de vente du gaz. A cette question, M. Arkab était formel assurant que «l'Algérie refuse de considérer la crise sanitaire actuelle comme cas de force majeure, le confinement sanitaire

n'ayant pas empêché les stations de production d'électricité de tourner », estimant que «la partie espagnole avait avancé l'article de cas de force majeure pour demander une révision du tarif du gaz». M. Arkab a précisé que «la partie espagnole voudrait tirer profit de la concurrence féroce sur le marché international du gaz qui a entraîné un effondrement des prix, indexés généralement à ceux du pétrole, en vue de faire pression sur Sonatrach pour revoir à la baisse les prix du contrat».

Pour faire face à cette pression, l'Algérie a mobilisé ses experts dans les secteurs de l'énergie et des Affaires étrangères pour préserver le client espagnol en maintenant les contrats signés au mieux des intérêts de l'Algérie». Répondant à la question sur le respect de la dernière décision de l'Opep+, le ministre a indiqué que «le comité interministériel de suivi de l'OPEP examine les niveaux d'engagements de chaque partie quant à l'accord de baisse de la production et définira les difficultés auxquelles font face les pays n'ayant pas respecté pleinement leur engagement».

Samira Takharboucht

Etat d'avancement des travaux de projets des logements promotionnels publics (LPP)

Le P-dg de l'ENPI insiste sur le respect des délais de réalisation

Le Président directeur général (P-dg) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Hafedh Soufiane a insisté sur le respect des délais de réalisation des projets de logements promotionnels publics (LPP). Enjoignant aux entrepreneurs, aux bureaux d'études et aux responsables de ces projets de rattraper le retard enregistré durant la période de confinement sanitaire, tout en prenant en ligne de mire les critères de qualité, indique un communiqué de la cellule de communication de l'entreprise.

Depuis lundi dernier, Hafedh Soufiane, note la même source, effectue des visites de travail et d'inspection dans nombre de wilayas de l'Est du pays afin de s'enquérir de l'avancement des travaux de projets des logements promotionnels publics (LPP), notamment dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Sétif, El Tarf, Annaba et Constantine.

A Bordj Bou Arreridj, le P-dg de l'ENPI a inspecté deux projets de 40 et de 109 Logements LPP. Sur les lieux, Hafedh Soufiane a instruit le premier responsable régional de l'ENPI à faire obligation à l'entreprise de réalisation d'accélérer les travaux de la réhabilitation extérieure et intérieure en vue de récep-

tionner le projet dans les plus brefs délais. Dans la wilaya de Sétif, le Président directeur général (P-dg) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) s'est enquis de l'état d'avancement des travaux des projets de réalisation de 154, 320 et 500 LPP dans la commune de Gaoua. Avec le directeur de l'Urbanisme et le bureau d'études qui supervise le projet, poursuit le communiqué, il a été convenu de lancer, incessamment, les travaux de la réhabilitation extérieure et de la réalisation des réseaux de canalisations selon le cahier des charges. A Constantine, poursuit encore le communiqué, le P-dg de l'ENPI a inspecté deux projets de 620 LPP « Massinissa » et de 350 LPP au pôle urbain «Ali Mendjeli», en compagnie, ajoute la même source, du directeur général de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC). Sur les lieux, Hafedh Soufiane a relevé des défauts et des insuffisances, instruisant, au passage les entreprises réalisatrices, à l'effet de les contenir rapidement. Ensuite, le P-dg de l'ENPI s'est réuni avec les souscripteurs au siège de la Direction régionale Est de l'ENPI. Après avoir écouté les préoccupations soulevées ce respon-

sable a répondu aux questions posées par les souscripteurs, notamment celles liées au gardiennage et l'entretien des sites de logement. Dans la wilaya d'El Tarf, M. Hafedh s'est rendu sur le site abritant le projet de réalisation de 51 unités LPP et visité le projet de 534 logements promotionnels dans la ville côtière d'El Kala. Sur le premier site, le P-dg de l'ENPI, note encore le communiqué, a instruit de pallier, en coordination avec le directeur de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya, toutes les failles relevées. A Annaba Hafedh Soufiane s'est, d'abord, enquis de l'état d'avancement des travaux au niveau des deux sites de 300 et 270 unités LPP Draa Errich, 40 autres à Chaiba 1, 72 à Chaiba 2, 46 à Chaiba 3 et 76 logements à Boukhadra, prenant note, à l'occasion, d'un exposé détaillé sur l'ensemble des problèmes qui entravent l'avancement des projets que réalise l'agence de l'ENPI Annaba. «Au terme de sa sortie sur le terrain, le P-dg de l'ENPI a tenu une réunion de coordination au siège de la direction des projets relevant de l'ENPI Annaba, au cours de laquelle a été installé M. Mohamed Benaliouche à la tête de la direction ».

Rabah Mokhtari

HISTOIRE

Mémoire

Le nom du chahid Zabana demeurera synonyme de bravoure et de dévouement

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni a affirmé jeudi à Alger que le nom du martyr de la guillotine, Ahmed Zabana, de son vrai nom Zahana demeurera synonyme de «bravoure et de dévouement».

«Même si la mort l'a emportée à un jeune âge, le nom d'Ahmed Zabana demeurera synonyme de bravoure et de dévouement», a déclaré M. Zitouni dans une allocution prononcée au siège permanent du «Musée de la mémoire, histoire de l'Algérie : 1830-1962» au parc de la Concorde de Ben Aknoun, à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire de la mort des deux héros Ahmed Zabana et Abdekader Ferradj. Guillotiné par la colonisation française le 19 juin 1956, le martyr Ahmed Zabana restera «l'un des symboles de sacrifice et d'héroïsme qui ont eu l'honneur d'inculquer l'esprit révolutionnaire, étant au premier rang de ceux qui ont sacrifié leurs vies pour la liberté, la dignité et la souveraineté dont nous jouissons aujourd'hui».

Qualifiant Zabana de «grand homme qui a choisi la voie du défi et de la révolution à celle de l'injustice et de la tyrannie, la voie de la lutte contre l'oppression et la domination coloniale», M. Zitouni a souligné que les empreintes de cet homme dans la confection du destin de la nation «ne disparaîtront jamais». Ahmed Zabana, l'un des révolutionnaires de la première heure qui ont préparé les militants et moudjahidine à déclencher la guerre de libération, «a fait preuve, par ses actions héroïques, de dévouement, de conscience, de responsabilité et d'audace pour déstabiliser la colonisation française», a-t-il dit. La date à laquelle Ahmed Zabana a été guillotiné «restera à jamais gravée dans la mémoire des générations de même que sa conduite ainsi que celle de Abdelkader Ferradj et de tous les vaillants martyrs, empreinte d'amour pour la patrie et de sacrifice, seront gardées en mémoire à l'instar des principes novembristes», a conclu le ministre.

Agence

BRÈVE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message au Souverain du Maroc, le Roi Mohamed VI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message au Souverain du Maroc, le Roi Mohamed VI, dans lequel il a exprimé son soulagement après la réussite de l'intervention chirurgicale qu'il avait subie récemment.

«Votre majesté, le Roi et cher frère, j'ai appris avec un immense soulagement et assurance la nouvelle du déroulement avec succès de votre opération chirurgicale. Je ne puis, à cette occasion, que remercier Dieu, Tout Puissant, de Sa grâce, le priant de vous accorder un prompt rétablissement et de vous préserver de tout mal», a écrit le Président Tebboune.

«Je vous prie, votre Majesté, d'agréer mes vœux sincères de santé et l'expression de mes sentiments de considération et d'estime», a ajouté le Président de la République.

Agence

Achèvement des textes d'application de la loi sur les hydrocarbures

Coopération et investissement étranger privilégiés

Veiller à la valorisation optimale des ressources souterraines et privilégier l'investissement étranger dans le domaine afin de renforcer la rentabilité du secteur des hydrocarbures qui traverse une crise virulente en raison des conjonctions incertaines du marché pétrolier. Pour s'adapter aux mutations internationales et asseoir une stratégie édifante, le ministère de l'Énergie a parachevé «l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures laquelle devrait attirer davantage d'investisseurs étrangers», a fait savoir le ministre de l'Énergie Mohamed Arkab.



■ Faire venir les investisseurs étrangers est la meilleure décision à prendre. (Photo : DR)

Un privilège qui sera soutenu par les nouvelles mesures incitatives introduites dans la LFC 2020. Entrée en vigueur au mois de janvier dernier, la controversée nouvelle loi sur les hydrocarbures devra traduire la stratégie du secteur en matière d'énergie visant à augmenter la production pétrolière et gazière de l'Algérie étant l'une des priorités du ministère de la tutelle, et encourager «l'Algérie à trouver des alternatives tangibles pour booster les investissements dans le secteur des hydrocarbures dans un délai n'excédant pas sept années», a précisé le ministre de l'Énergie, lors de son intervention, avant-hier, devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2017. Pour relever ce défi, et au vu de la conjoncture instable du marché mondial, le mi-

nistère devra accélérer la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie, indiquant, dans ce sens que «ces textes d'application seront prochainement soumis au gouvernement, au Conseil des ministres et aux deux chambres du Parlement pour approbation».

Prenant garde de ces mutations mondiales dues à la crise sanitaire de la Covid-19, qui a démontré la vulnérabilité de l'économie mondiale, «ces nouveaux textes qui compléteront la loi sur les hydrocarbures approuvée à la fin de l'année dernière, constitueront ainsi une base juridique complète permettant d'accueillir les investisseurs étrangers dans le domaine des hydrocarbures selon des normes internationales reconnues», a indiqué M. Arkab, revenu sur les raisons de l'élaboration de la nouvelle loi sur les hydrocarbures devant faire face à «la réticence des compagnies pétrolières internationales en Algérie en raison de son

système juridique», nécessitant «d'adopter une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui motiverait les investisseurs étrangers». Evoquant parmi ces motivations «la signature d'un nombre important de mémorandum d'entente avec de grandes compagnies pétrolières depuis janvier dernier», se référant aux différentes coopérations entre la Sonatrach avec l'Agence nationale pour «la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) des études d'investissement individuelles dans plusieurs gisements à travers le pays, dont le cadre législatif précédent, notamment dans le volet fiscalité, n'était pas attractif pour y s'investir». Ainsi, optimiser les opérations de recouvrement de la fiscalité pétrolière qui a un grand manque à gagner, mais aussi soustraire la Sonatrach de sa dépendance à l'expertise étrangère dans les domaines de l'exploration et exploration, en mettant en valeur

son potentiel capital humain et technique afin de développer l'industrie chimique pour produire elle-même les produits pétroliers dérivés qui reviennent chers au Trésor public. Dans son exposé, M. Arkab a estimé que «les priorités de la compagnie va élargir, dans la prochaine étape, ses activités d'amont et en aval où elle procédera à la prospection, à l'extraction et à l'exploitation des ressources pétrolières se trouvant des zones non-exploitées à l'image de Naâma, Tindouf et Illizi outre la réalisation de méga projets en matière de pétrochimie», tout en poursuivant «ses activités à l'étranger à condition qu'elles soient rentables», a-t-il précisé.

Revenant sur les résultats réalisés dans la mise en œuvre du budget sectoriel 2017, le ministre de l'Énergie a révélé que «la valeur des investissements dans le secteur de l'énergie y compris ceux de la Sonatrach et de la Sonelgaz a baissé à 1.283 milliard de DA (-7% par rapport à 2016). Ces investissements ont permis d'augmenter les capacités de production de l'électricité à 19.800 mégawatts contre 19.100 mégawatts fin 2016». Malgré le repli des investissements, la valeur de la fiscalité pétrolière était supérieure à celle de 2016 et celle «des exportations du secteur de l'énergie a dépassé 33 milliards de dollars (+19% par rapport à 2016), ce qui a contribué à l'augmentation des recettes fiscales pétrolières à 2.228 milliards de DA (+20% par rapport à 2016)», a-t-il souligné. M. Arkab a réitéré l'effort national dans le développement structurel et infrastructurel des différentes plate-formes énergétiques.

Samira Takharboucht

COMMERCE

Kamel Rezig

Vers un système de laboratoires pour renforcer les opérations de contrôle-qualité

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a annoncé mercredi à Alger la réactivation du décret exécutif relatif au système national des laboratoires afin de renforcer les opérations de contrôle de qualité et de conformité des marchandises importées et locales, ce qui permettra la protection du consommateur et la moralisation de l'activité commerciale. Le ministère du Commerce œuvre à la réactivation du décret exécutif relatif au système national des laboratoires, paru en 1996, portant élaboration d'un fichier national incluant tous les laboratoires nationaux agréés, a précisé M. Rezig devant les membres de la Commission des Finances et du Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017.

Lors de cette séance présidée par Tarek Tridi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Mezouar, le ministre a rappelé que la tutelle avait dénombré quelque 39 laboratoires en sus du laboratoire national, et 13 autres en cours de réception, précisant que l'élaboration de ce système inclura l'ensemble des laboratoires, y compris ceux d'autres secteurs, mais qui œuvreront dans l'intérêt général. En réponse à une question sur l'organisation des marchés et la lutte contre la spéculation, il a estimé que les tournées effectuées pendant le mois de Ramadhan au niveau de différents marchés avaient prouvé leur utilité dans l'organisation des marchés et la moralisation de l'activité commerciale. De ce fait, le ministre a nié l'existence de pénurie dans les produits alimentaires, affirmant que les quantités de semoule et autres produits de large consommation répondraient aux besoins de la population pendant des mois. Le mois sacré de l'année en cours a été «meilleur» que ceux des années précédentes, compte tenu de «la disponibilité des produits malgré les circonstances financières et sanitaires difficiles occasionnées par la Covid-19», a-t-il souligné. Au sujet de l'incidence des accords commerciaux sur le commerce extérieur et la promotion des exportations, M. Rezig a soutenu que l'évaluation de la situation était en cours d'étude avec des cadres du secteur et des experts en économie.

Agence

Plan national de l'eau

«Accélérer la réalisation des projets d'approvisionnement selon les priorités»

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a assuré, avant-hier jeudi à Alger, que son secteur s'emploie à l'accélération de la réalisation des projets dans les régions qui enregistrent un déficit en matière d'approvisionnement en eau potable, selon les priorités tracées dans le cadre du Plan national de l'eau. En application, a rappelé le ministre lors d'une séance plénière au Conseil de la nation présidée par le vice-président du Conseil Malek Kheidar, du principe de solidarité en matière de distribution d'eau entre les territoires. Revenant sur la garantie d'un service public de l'eau à la hauteur des aspirations du citoyen algérien en général et des habitants de la wilaya de Jijel en particulier, le représentant du gouvernement a observé que six (6) communes dans cette wilaya étaient approvisionnées en eau potable à partir des barrages. Citant la commune de Jijel, El Aouana, Kaous, Emir Abdelkader, Texenna et Erraguen. «Quatorze autres communes étaient approvisionnées à partir des eaux souterraines, et 8 autres communes à partir des sources», a poursuivi le ministre des Ressources en eau. S'agissant de l'exploitation des eaux des cinq barrages dont dispose la wilaya de Jijel, Arezki Berraki a fait savoir que six communes étaient appro-

visionnées actuellement à partir de 3 barrages (El Agrem, Kissir et Erraguen), faisant cas, au passage, de la programmation d'autres projets pour l'alimentation du plus grand nombre possible de communes à partir des barrages de la wilaya. Dont, a-t-il poursuivi, le raccordement de 6 communes situées dans la région de la wilaya au barrage de Bousbia qui rentre dans le système du barrage de Beni Haroun, à savoir, El Milia, Ouled Yahia Khedrouche, Sidi Maarouf, Settara, Ghebala et Ouled Rabah. «Les travaux sont en cours de parachèvement et les projets seront mis en service au cours du 2^{ème} semestre de l'année en cours», a-t-il dit. Après le parachèvement définitif du projet du barrage de Tabellout, a relevé le ministre des Ressources en eau, la Société algérienne des eaux a programmé le raccordement des communes avoisinantes à ce barrage et cette opération a été scindée en deux étapes. La première concerne le raccordement des communes de Djimla et Ben Yadjis et la deuxième pour les communes de Texenna, Oudjana, Chahna et Chekfa. Pour ce qui est de l'approvisionnement des communes qui se trouvent en hauts des montagnes (communes de Belhadef, Ouled Askeur et Bordj Tahar) à partir de la commune d'El Ancer située au ni-

veau de la mer, Arezki Berraki a rappelé que ce projet a été enregistré en 1993, et la wilaya de Jijel avait bénéficié à l'époque d'un projet sectoriel d'approvisionnement de ces trois communes. A partir, a poursuivi le ministre, de deux puits des eaux souterraines d'Oued Irdjana dans la commune d'El Ancer, faisant remarquer que l'étude préalable du projet était parachevée. «Ce projet était, à l'époque, à l'arrêt avant d'être relancé et aménagé en 2008», a relevé le ministre. Il a été également proposé, a ajouté le ministre, l'approvisionnement de ces communes à partir du champ d'eau souterraine de Oued Nil ou du système des barrages Tabelout, Beni Haroune ou de celui de Boussiaba. «Le ministère s'attèle à adopter une solution technique idoine et moins chère pour la proposer dans le cadre du programme 2021», a encore indiqué Arezki Berraki. S'agissant du problème de perturbation de la distribution d'eau potable dans la wilaya de Tiaret, le ministre a promis l'amélioration, avant la fin de cette année, de la distribution dans cette wilaya. Et, a-t-il indiqué encore, qu'il sera procédé à l'accélération de la réalisation des projets relatifs à l'amélioration de ce service dans les différentes communes de cette wilaya.

Rabah Mokhtari

Cisjordanie occupée

Rejet en bloc du plan d'annexion israélien comme un obstacle à la paix

Le plan israélien d'annexer plusieurs parties de la Cisjordanie occupée a été rejeté en bloc et est vivement condamné par les Palestiniens mais aussi par l'ONU et la communauté internationale, le considérant comme un obstacle à la paix et à la résolution du conflit israélo-palestinien sur la base de la solution à deux Etats.



Le plan d'annexion israélien entrave les efforts de paix au Moyen-Orient. (Photo : D.R)

Une soixantaine d'experts des Nations unies ont indiqué que «les Etats ont le devoir de ne pas reconnaître, aider ou assister un autre Etat dans quelque activité illégale que ce soit, comme l'annexion ou la création d'implantations civiles dans un territoire occupé», prévenant que «les leçons du passé sont claires : si elle n'est pas suivie d'effet, la critique n'empêchera pas l'annexion ni ne mettra fin à l'occupation». Les signataires sont des experts de l'ONU nommés par son Conseil des droits de l'Homme dont la 43e session est actuellement réunie à Genève, dont parmi eux figurent Michael Lynk et Tomas Ojea Quintana, respectivement rapporteurs spéciaux sur la situation des droits humains en Palestine. De leur côté, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont eux aussi exprimé leurs inquiétudes quant au projet d'annexion israélien, lors d'une visioconférence lundi avec le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo. Ainsi, Josep Borrell, haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a affirmé que ce plan pourrait affecter la perspective d'une solution à deux Etats «ainsi que la stabilité régionale», soulignant que M. Pompeo avait pris note des avis des pays membres de l'UE, y compris celui de l'Allemagne qui est «très concret et insiste sur la nécessité d'éviter l'annexion». «Ce qu'Israël propose de faire est une violation du droit international, et nous nous y opposons fermement. Nous soutenons également fermement la solution à deux Etats, et nous continuerons à la faire», avait déclaré pour sa part mardi le Premier ministre britannique, Boris Johnson, dont le pays est membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Quant à la Russie, elle a averti à maintes reprises l'occupant israélien contre l'application de «plans unilatéraux contraires au cadre légal international d'une solution au Moyen-Orient comprenant les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'Assemblée générale de l'ONU ainsi que de l'Initiative de paix arabe». Moscou estime en outre que l'annexion rendra impossible la continuité territoriale de

la Cisjordanie, une condition indispensable pour l'existence de l'Etat de Palestine sur la base des frontières de 1967, soulignant que «les actes expansionnistes d'Israël, lors d'une réunion virtuelle du Conseil de sécurité, à «s'abstenir de prendre de telles mesures unilatérales» et de «cesser toutes les activités de colonisation et mettre un terme à la démolition de maisons palestiniennes et à la destruction de biens palestiniens». Des mesures devraient également être prises pour prévenir la violence contre le peuple palestinien.

Requête palestinienne contre le plan expansionniste israélien

La Palestine a déposé une requête officielle pour demander la tenue d'une session des Nations unies afin de discuter du projet israélien d'annexion des terres palestiniennes en

Cisjordanie et de prendre des mesures appropriées à cet égard. «Cette requête intervient dans le cadre des projets des dirigeants palestiniens pour empêcher Israël de mettre en œuvre son annexion», a indiqué le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Maliki, ajoutant que le chef du gouvernement de l'occupation israélienne, Benjamin Netanyahu, veut «induire en erreur l'opinion publique mondiale» à propos de son plan d'annexion «afin de faciliter le plan marketing de son projet d'annexion de parties de la Cisjordanie». Pour sa part, le Premier ministre palestinien, Mohammad Chtayyeh, a appelé la communauté internationale à reconnaître l'établissement d'un Etat palestinien sur les territoires occupés par Israël en 1967, et invité les pays à adopter des sanctions contre Israël en réaction au plan israélien d'annexer plusieurs parties de Cisjordanie occupée. Il a affirmé que la partie palestinienne rejetait totalement ce plan visant à annexer

d'importantes colonies israéliennes en Cisjordanie occupée et d'y imposer la soi-disant «souveraineté» israélienne. «Les territoires de l'Etat palestinien forment une seule unité. Ils comprennent les territoires occupés par Israël en 1967, dont El Qods-Est occupée», a-t-il déclaré, ajoutant qu'une solution pacifique «doit comprendre une solution juste à la question des réfugiés». De son côté, un haut responsable du mouvement palestinien Hamas, Salah Al-Bardawil, a déclaré que le plan d'annexion israélien était un prolongement du prétendu «Accord du siècle» des Etats-Unis. «Tous ces projets et plans ont pour but de liquider la juste cause palestinienne», a-t-il affirmé, ajoutant que le Hamas prévoyait d'organiser une série d'actions contre le plan d'annexion israélien. Pour le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit, «les plans d'annexion israéliens ne bénéficient d'aucun soutien international». Le secrétaire général a confirmé la poursuite de «ses contacts au niveau international afin de construire un soutien international contre les décisions israéliennes». L'occupant israélien compte, selon les médias, présenter à partir du 1er juillet sa soi-disant «stratégie» pour traduire dans les faits le plan de paix américain pour le Moyen-Orient, dévoilé par le président Donald Trump, et qui prévoit l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain (30% de la Cisjordanie) et des plus de 130 colonies, ainsi que la création d'un Etat palestinien sur un territoire amputé.

R.I

La guerre d'Afghanistan continue : Attaque de roquette dans le centre de Kaboul

Les Afghans sont tellement habitués à la guerre qu'un départ de roquette Grad en pleine rue dans le centre-ville de Kaboul n'étonne guère grand monde. Pas même les enfants. Le gouvernement afghan refuse la libération de prisonniers Talibans sans des garanties internationales et ce point a fait voler en éclats la réduction des hostilités entre les Talibans d'Afghanistan et les forces américaines soutenant le gouvernement de Kaboul. Ce dernier sait qu'il ne survivra pas à un départ des forces US du pays et qu'il aura à affronter un destin similaire ou même pire à celui du gouvernement afghan de Najibullah après le départ des Soviétiques en 1989. La question des prisonniers est un acte de guerre avancé par les analystes de la CIA qui veulent saborder ou du moins entraver au maximum les efforts de paix entamés entre l'administration Trump et les Talibans d'Afghanistan dans le cadre du processus de Doha au Qatar, révèle une agence d'information. Les combats ont repris entre les deux côtés dès la seconde journée du cessez-le-feu et les forces US ont du bombarder les positions des Talibans qui prenaient le dessus sur les forces gouvernementales. Les déclarations incendiaires du président afghan et de son entourage

visent moins à raviver le conflit, le plus long dans l'histoire militaire des Etats-Unis, qu'à obtenir des garanties de survie. Car en dépit de l'injection de milliards de dollars dans la formation et l'équipement de l'Armée nationale afghane (ANA), ainsi que les renseignements afghans, ces derniers ne tiendront pas un mois face aux Talibans sans assistance aérienne US et sans l'appui feu des 101e et 82e divisions aéroportées US. Officiellement, les forces US ont entamé un retrait graduel mais l'aviation militaire US continue à mener des raids intensifs dans les zones sous contrôle des Talibans. Ces derniers contrôlent au 10 mars 2020 un peu plus de 70% du territoire le jour et 90% du pays la nuit. La guerre d'Afghanistan est la plus longue et la plus onéreuse de toute l'histoire militaire des Etats-Unis. Elle aurait englouti selon des sources indépendantes fiables entre 2.8 et 3.3 trillions de dollars, dont un trillion de dollars disparu dans les méandres de la corruption généralisée pour un résultat fort négatif puisque la situation en Afghanistan est presque revenue au statu quo des années 2000-2001, informe-t-on.

Oké Faouzi

Renoncement de certaines compagnies étrangères au pillage des ressources sahraouies

Échec des objectifs du Maroc

Le ministre sahraoui des Territoires occupés et de la Diaspora, Mohamed El Ouali Akik a affirmé jeudi que la longue liste des compagnies, de différentes nationalités, ayant renoncé au pillage des ressources sahraouies, en application du droit international, n'était qu'une preuve de l'échec des visées et objectifs marocains, soulignant que la question du pillage constituait «un point important dans la résistance nationale».

Selon le ministre sahraoui, «le Maroc qui persiste dans la violation des lois internationales, poursuit toujours ses manœuvres afin d'inciter davantage de sociétés étrangères à investir dans les territoires occupés», précisant que des «médias marocains parlent d'une compagnie turque de textile désireuse d'ouvrir une filiale à Laâyoune occupée». «Si cette information se confirme, le commandement sahraoui traitera cette affaire, comme il a déjà traité les précédentes affaires de grandes sociétés étrangères impliquées avec le Maroc, dans le pillage des ressources d'un territoire non autonome», poursuit-il, soulignant que la RASD ne ménagera aucun effort pour convaincre ces firmes de la nécessité de se retirer. L'implication de ces sociétés a deux objectifs politique et économique : légitimer l'occupation marocaine et financer ses visées expansionnistes au Sahara occidental, a-t-il soutenu. «Faire face à ces manœuvres constitue la première priorité pour les dirigeants et le peuple sahraouis, en se référant aux lois et à la légalité internationales», a rappelé le ministre, soulignant que «les dirigeants sahraouis poursuivront leur lutte contre l'occupation marocaine sur tous les fronts».

La bataille juridique contre le pillage des ressources sahraouies progresse dans les tribunaux européens

Le ministre sahraoui a affirmé que le processus judiciaire engagé au niveau de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) re-

latif aux trois recours introduits par le Front Polisario contre l'Accord d'association entre l'Union européenne et le Maroc, notamment l'accord de pêche «se trouve à un stade avancé».

Le gouvernement sahraoui attend la fixation de la date de l'audience dans les prochains mois, a-t-il précisé, exprimant son «optimisme» quant à une décision favorable à son pays. «Nous sommes très confiants quant à un résultat positif à même de consolider les décisions judiciaires précédentes et préserver le droit et la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles», a-t-il assuré. Par ailleurs, le ministre sahraoui a expliqué la poursuite des manœuvres du Maroc et sa violation des lois et de la légalité internationale, par la non désignation d'un nouvel envoyé personnel de l'ONU dans la région, en remplacement de Horst Kohler qui avait démissionné de son poste en mai 2019, outre l'appui dont bénéficie le Maroc de la part de certaines puissances occidentales comme la France.

Un tel appui encourage le Maroc «à persister dans son arrogance et sa violation des droits de civils sahraouis sous occupation marocaine et à continuer à refuser un référendum d'autodétermination, seule solution légale et démocratique au conflit». Dans le même contexte, le responsable sahraoui a exploré le fait que tous les envoyés personnels avaient échoué à mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la décolonisation, afin de permettre au peuple sahraoui de réaliser son autodétermination, estimant que la non désignation d'un nouvel envoyé personnel durant toute une année dénote «du manque d'une réelle volonté de la part de l'ONU d'assumer ses responsabilités vis-à-vis du peuple sahraoui et de sa cause juste».

R.I

contribution

Après l'épidémie du coronavirus

Nouvelles mutations mondiales 2020/2030 et urgence de réaliser la transition énergétique



Professeur des universités, expert international
D' Abderrahmane Mebtoul

Les décisions dans le domaine de l'énergie engagent le long terme et la sécurité du pays au regard des priorités définies sur le plan politique (indépendance nationale, réduction des coûts, réduction des émissions de carbone, création d'emplois). Chaque décision majeure devra être préalablement analysée par le conseil national de l'Énergie, présidé par le président de la République, après un large débat national. Comme je l'ai préconisé à Bruxelles à l'invitation du Parlement européen, le co-développement et le co-partenariat avec des partenaires étrangers peuvent être le champ de mise en œuvre de toutes les idées innovantes, l'avenir étant au sein des espaces euro-méditerranéens et africains. L'Afrique avec 25% de la population mondiale horizon 2040, des ressources tant matérielles qu'humaines considérables, sous réserve de sous régionalisations homogènes et d'une meilleure gouvernance, sera la locomotive de l'économie mondiale horizon 2030/2040. Pour le cas Algérie, la sécurité nationale étant posée, le défi principal entre 2020-2030 sera la maîtrise du temps et de mettre en œuvre concrètement tant la transition politique, économique qu'énergétique. Car ce n'est pas parce qu'il n'y avait plus de charbon qui reste d'ailleurs la plus importante réserve mondiale, mais avec des coûts croissants, que l'on est passé aux hydrocarbures. Cela est dû aux nouveaux procédés technologiques qui produisent à grande échelle et qui ont permis de réduire les coûts, ce que les économistes appellent les économies d'échelle influant d'ailleurs sur la recomposition du pouvoir économique mondial et sur les gouvernances locales et mondiales. D'où l'importance d'un large débat national sur le futur modèle de consommation énergétique et de lever toutes les contraintes bureaucratiques d'environnement qui freinent l'expansion de l'entreprise publique ou privée créatrice de valeur ajoutée et son fondement l'économie de la connaissance. Comme au niveau international, cela implique le renouveau dans les négociations internationales, d'imaginer de nouveaux instruments économiques et juridiques



Après l'épidémie du coronavirus, la pire crise économique depuis 1928, partout dans le monde, la conjonction de l'instabilité des marchés des énergies fossiles et l'impératif de protection de l'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre imposent une révision des stratégies énergétiques.

pour l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation et la conservation de la biodiversité.

En résumé

Le cours des hydrocarbures traditionnels est fondamentalement fonction de la croissance de l'économie mondiale, des énergies substituables mais à terme surtout du nouveau modèle de consommation qui se met en place au niveau mondial déclassant les activités traditionnelles, le coût des énergies renouvelables ayant été divisé par plus de 50% entre 2000/2020. A court terme, il faut éviter l'euphorie de certains responsables en panne d'imagination (culture de la rente) qui croient que les matières premières sont la solution au développement. A court terme notamment entre 2020/2021, selon le rapport de la Banque mondiale du 8 juin 2020, la croissance de l'économie mondiale sera négative de moins 5,2% avec des répercussions négatives pour 2021, un taux de croissance négatif en 2020, le taux de croissance prévu en 2021 de 4,2% est un taux de croissance faible, se calculant par rapport à la période précédente, en 2021 donnant en terme réel, entre 1 et 2%, avec pour conséquence une baisse du revenu moyen d'environ 3,6% et d'importantes poches de pauvreté au niveau mondial. Cela impacte fortement toutes nos économies avec des intensités différentes posant la

problématique d'une nouvelle régulation sociale conciliant l'efficacité économique et une profonde justice sociale pour éviter une implosion sociale qui déstabiliserait le monde.

Des stratégies d'adaptation, qui font cruellement défaut sont urgentes pour éviter la marginalisation de l'Algérie tant dans le domaine sécuritaire (dialectique entre développement et sécurité), social, économique et énergétique où le monde s'oriente 2020/2030, inéluctablement vers un nouveau modèle de consommation énergétique fondé sur la transition énergétique qui constituera entre 2020/2030 un enjeu de sécurité mondiale. L'Algérie, posant l'urgence de l'installation du conseil national de l'Énergie, seul habilité à tracer la politique énergétique, annoncé par le président de la République, pays pivot, au niveau de l'espace méditerranéen et africain, possède toutes les potentialités pour être un acteur actif, au niveau de cet espace stratégique afin de favoriser une prospérité partagée.

3.-Transition énergétique, contrat social et nouveau modèle de consommation

La transition pouvant être définie comme le passage d'une civilisation humaine construite sur une énergie essentiellement fossile, polluante, abondante, et peu chère, à une civilisation où l'énergie est renouvelable,

rare, chère, et moins polluante ayant pour objectif le remplacement à terme des énergies de stock (pétrole, charbon, gaz, uranium) par les énergies de flux (éolien, solaire). La transition énergétique renvoie à d'autres sujets que techniques, posant la problématique sociétale. Il ne suffit pas de faire une loi car le déterminant c'est le socle social. Cela pose la problématique d'un nouveau modèle de croissance : tous les secteurs économiques, tous les ménages sont concernés : transport, BTPH ; industries, agriculture.

Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le long terme. Dès lors la transition énergétique suppose un consensus social car la question fondamentale est la suivante : cette transition énergétique, combien ça coûte, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires. Pour une transition énergétique cohérente de renforcer les interconnexions des réseaux et l'optimisation de leur gestion (smart grids) pour contribuer à l'efficacité énergétique, au développement industriel, aller vers un nouveau modèle de croissance, afin de favoriser l'émergence d'une industrie de l'énergie, au service de l'intégration économique, les avantages octroyés par l'Etat devant être fonction de ce taux.

(Suite et fin)

A. M.

régions

Mascara (Mohammadia)

Manque d'eau, envasement et salinité des sols

La région se trouve confrontée au manque d'eau, subissant de surcroît un autre problème de taille, une contrainte naturelle qui a atteint la cote d'alerte. En effet, les chefs de file des fellahs de la daïra de Mohammadia, y compris de la plaine de la Habra, reçus à la Maison de la presse, sont montés créneau pour dénoncer les incompréhensions et autres injustices de la part de ceux qui sont censés être autour de la table de décision. La wilaya de Mascara qui était à vocation agricole a perdu d'emblée son blason doré de culture polyvalente, et ce depuis plus trois décennies. Le maraîchage qui occupait une place importante, à l'exemple de la pomme de terre et de l'oignon, et dont cette région profonde n'a plus malheureusement le privilège de fournir aux divers marchés nationaux du pays. Pour rappel, la wilaya de Mascara avait cultivé 13.738 ha de maraîchage, et près de 131.767 hectares étaient destinés à ces cultures. Sur le plan hydraulique, où il est vital de maîtriser toutes les potentialités de la région qui favoriseraient les programmes d'extension de l'irrigation et de permettre surtout de combler le déficit en eau qui menace la wilaya. Pour atténuer ce manque à gagner en matière hydraulique qui frappe en plein fouet la wilaya de Mascara, les services de l'agriculture sont préoccupés, dans un premier temps, par l'état d'érosion qui a fait son itinéraire sur toute la chaîne des monts de Béni-Chougrane. Les stigmates commencent à être visibles, notamment par une désertification de plusieurs espaces qui se dénudent au fil du temps. Les conséquences de la sécheresse qui ont été comptabilisées dans cette région profonde de l'Algérie, qui ont systématiquement laissé des résultats préjudiciables sur l'avenir de la wilaya sans que

Le désarroi du monde agricole face à l'incompétence des décideurs est sans limite. Ce qui se passe dans la wilaya de Mascara, où le ridicule tue au coup par coup, a fait sortir de leurs gonds les fellahs de Mohammadia qui se sont déplacés à la Maison de la presse sise au chef-lieu de la wilaya. Il ne faut pas se mystifier, si vous visitez le chef-lieu de la wilaya et autres daïras en voyant des jets d'eaux dans presque tous les ronds-points et autres simulacres qui cachent la vérité âcre. La wilaya végète dans l'immobilisme et pour les visiteurs, c'est le paradis de la «ville des eaux» par excellence.

les responsables centraux et locaux qui se sont succédés n'aient pu remédier à cette descente aux enfers des barrages et autres digues qui connaissent un envasement dramatique, et ce contrairement à d'autres wilayas qui ont été comblées en infrastructures hydrodynamiques.

Dans ce contexte difficile, la lutte contre l'érosion s'impose au plus haut point dans une région qui fait la séparation entre la plaine de Ghriiss, celles de Mohammadia et de Sig, et dont le paysage présente un aspect de désolation et d'aridité manifeste. Cependant, le visiteur aura l'occasion de voir que cette région garde encore sa biographologie de banquettes et de plantation. L'aspect de dépérissement des arbres est, lui, très avancé. Quant aux banquettes, elles se sont tout simplement effritées.

L'envasement s'éternise sans aucun dénouement

Les résultats de cette situation est tant que l'érosion avance à grande échelle, la stérilité des sols a une incidence directe sur l'envasement des barrages et des retenues d'eaux. Atténuer l'avance de l'érosion et des effets néfastes sur le sol et l'environnement suppose l'application d'un schéma de mise en défense et la reprise de la confection des banquettes. Il faut souligner, par ailleurs, qu'un sol dénudé fait régresser le taux de pluviosité. L'état actuel se situe à l'origine de l'en-

vasement des barrages, et notamment celui de Fergoug qui irrigue la plaine de la Habra située à Mohammadia. L'envasement du barrage de Fergoug qui a été évalué à 100%, a réduit automatiquement la capacité des retenues des eaux. Le niveau d'eau a complètement chuté. Il en est de même pour le barrage de Sidi-Bouhanifia. Sa capacité initialement de 75 millions de mètres cube, ne serait actuellement que de 45 millions, soit un envasement de 45%, ce qui dénote un rapport évident au degré d'envasement. A tous ces faits, un trait commun : tous les travaux d'entretien et de drainage des barrages ne sont que gaspillage et arnaque si au préalable aucune mesure n'est appliquée pour limiter les effets de l'érosion constatée au niveau de tous les bassins versants. L'exemple d'une société turque ou syrienne qui a eu le palmarès d'escroquer un marché de dévasement du barrage Fergoug, qui en dit long sur des marchés octroyés à un niveau central à des amateurs de pêches en eaux saumâtres, où la facture en devise a atteint son summum dans cette affaire et dont le Turc et le Syrien ont pris la poudre d'escampette dès la paiement de l'ardoise. Nous avons pour souvenance que cette affaire qui a vu plusieurs cadres de l'ANBT poursuivi en justice, et dont malheureusement la leçon n'a pas été retenue, et ce jusqu'à l'heure où nous mettons sous

presse le présent article.

Le périmètre irrigable de Mohammadia : les oranges manquent de jus

Cette situation s'est traduite par la disparition totale ou partielle de certaines cultures et arboricoles, à l'exemple des agrumes et les oliveraies où le recul des superficies irriguées et des complications à préserver le potentiel productif au niveau des plaines de la Habra et Sig et l'exploitation méthodique des terres des plaines intérieures de Ghriiss-Tighenif et les effets négatifs à venir sur le plan socioéconomique seront incalculables pour la wilaya où cette ressource devient de plus en plus rare et difficile à mobiliser. Une approche nouvelle s'avère urgente et est à prospecter au niveau local et régional. Le manque d'eau dans la daïra de Mohammadia, qui ne date pas d'hier est désormais ressenti par la population et les fellahs. Le périmètre irrigable à partir du barrage de Fergoug couvre une superficie de 19 610 hectares dont 5 100 hectares en agrumes, en constante déperdition vu la salinité des sols. Les minces disponibilités en eau, qui se sont d'abord fait ressentir au niveau du barrage il y a de cela plus de trois décennies, sont également dues aux grandes altérations à partir des canaux d'irrigation saccagés qui nécessitent une rénovation complète pour économiser et utiliser une partie non négligeable à l'amélioration des rendements du maraîchage et de l'arboriculture. L'urgence dont personne ne veut plus entendre parler, signale ce manque d'eau dans une région réduite au silence des responsables au niveau central qui a d'ailleurs occasionné la suppression de certaines cultures annuelles dans le strict souci de préserver la vie, voire la survie de l'arboriculture ou, du moins, de ce qui en reste. Les autres zones distantes du réseau principal accusent elles aussi un déficit en eau. Les exploitants qui se sont à plusieurs reprises montés aux créneaux, notamment lors de la visite du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika dans la wilaya de Mascara, et celle de l'actuel Premier ministre qui ont exprimés leurs ras-le-bol au niveau de cette zone insuffisamment irriguée et de façon irrégulière. C'est cette situation qui prévaut dans la daïra de Mohammadia. Les citoyens rencontrés accusent les exploitants du périmètre irrigable à partir des canaux de détournement illégal aux dépens de la population qui endure le calvaire. Accusations mutuelles ou pas, la guerre de l'eau a déjà été entamée dans une wilaya où les forages illicites ou autorisés sont pompés au seul

cercle restreint des épaules larges et autres gros bras intouchables qui ont pignon sur le terroir. Au passage, nous signalerons que le barrage de Fergoug alimente également la zone industrielle d'Arzew. Cette ponction qui s'est faite sur les eaux destinées à l'irrigation a été évaluée à 800 litres/seconde. Soit un total de 30 millions de m³/an. La compensation de prélèvement qui s'effectue depuis 1976 est en principe prévue à partir du barrage de Sidi M'hamed Benaouda (Relizane). Il était plus subtil de la part de la Sonatrach ou des responsables de la zone industrielle d'Arzew de venir en aide, notamment dans le cadre des opérations de drainage et d'entretien des barrages au niveau de la wilaya de Mascara, pour plus de justice.

Sig : l'arboriculture se meurt

Dans la daïra de Sig, la même situation est omniprésente. Elle est due elle aussi à l'envasement du barrage Sarno, situé à quatre kilomètres de cette importante localité et alimenté par un barrage plus important, celui de Chorfa. Le périmètre de Sig est concerné exclusivement par la «grande hydraulique». La «petite hydraulique», susceptible de développer l'irrigation dans une région, est évidemment conditionnée par de nombreux apports en eau, ce qui n'est plus le cas actuellement. Une autre tare se présente : la salinité des sols. La région se trouve confrontée au manque d'eau, subissant un autre problème de taille, une contrainte naturelle qui a atteint la cote d'alerte. Le taux de salinité refoulé à la surface est de l'ordre de 11 à 12 grammes de teneur en sel par litre. Une grande partie de l'arboriculture a été abîmée par cette catastrophe naturelle. L'arboriculture est complètement menacée. Plusieurs cas de dépérissement de sujets sont visibles à l'œil nu. Plusieurs terrains incultes sont carrément envahis par les eaux salées et prennent la forme d'un véritable marécage, lorsqu'il n'y a pas infiltration qui ont servi à l'irrigation d'eau et de sels qui remontent à la surface, détruisant ainsi l'arboriculture. Des cas de dépérissement ne cessent de se propager et aucun renouvellement de plantation n'est possible sans l'assainissement général de la plaine. En attendant mieux, beaucoup reste à faire, et ce, en attendant que les décideurs arrêtent de «badigeonner dans le tas», à la caricature dans ce qui se passe devant les caméras de la télévision qui a une tendance dans notre pays à un arrangement, au scoop visant le dressage des cerveaux d'une partie très crédule de la population.

Manseur Si Mohamed

Oran

Un plan d'urgence pour préserver les palmiers de la ville

La direction de l'Environnement se prépare à lancer un plan d'urgence pour la protection et la préservation des palmiers de la ville d'Oran menacés par un insecte ravageur, a indiqué sa directrice, Samira Dahou. Le laboratoire, relevant de l'Institut régional pour la protection des végétations, a signalé l'existence des larves de la cétoïne ayant affecté un nombre de palmiers au niveau de l'avenue Soummam, selon M^{me} Dahou. La présence de l'insecte représente une menace pour les palmiers de la ville d'Oran, ce qui motive la mise en place d'un plan d'urgence pour leur préservation. Ce plan consiste à dresser un diagnostic en inspectant tous les palmiers de la ville, à traiter



ceux dont l'atteinte n'est pas profonde et à abattre les plus touchés pour éviter la propagation de l'insecte, a-t-elle

expliqué. «Nous espérons pouvoir sauver un plus grand nombre possible de palmiers», a souligné Mme Dahou, signalant que les sorties ont déjà commencé au niveau du boulevard de l'ALN (ex-Front de mer) qui compte 88 palmiers phœnix et 31 palmiers washingtoniens. D'autres sorties sont prévues dans d'autres zones, a-t-elle ajouté. Le travail est encadré par la commission de wilaya pour la préservation des espaces verts et alignements boisés, dont les prérogatives ont été récemment élargies de la simple protection des arbres de l'abatage à la préservation des espèces de végétation contre les différents risques.

R. R.

Mots fléchés

Astuce Département de Dole		Art divina- toire Revient		Disséqué par le lecteur		La peinture, par exemple Bêtise		Boit du lait
				Portion obtenue Batterie de lampe				
Suit une ligne sinueuse Aéré								
							Rendu moins joli	
Partir de la peau	Autorisée Choisirai							
					Dans le vent Limer			Amarre de mouillage
Prénom féminin Quotient intel- lectuel				Ecala				
		Entre le nord et l'ouest				On fête son premier jour		
Grosse pierre Et toc!				Etranger à la religion				
		C'est là				Un petit doc- teur		
Groix ou oues- sant				Poisson à corps plat				

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

HORIZONTALEMENT

I. Elles sont fortes avant le conflit. II. Négligerai de mentionner. III. Saisie. Personnel. IV. Points culminants. V. Bouche des oiseaux. Pas forcément certain. VI. L'iridium du chimiste. Rythme de Maître Gims. VII. Aller de pis en pis. VIII. Il est sacré chez les Indiens. Préfixe multiplicateur. IX. Couper des champignons. X. Pièce de carcasse. Morceau mis en bouchée. XI. Petite particule. Soutien de la clôture. XII. Refait. Il fait monter la note.

VERTICALEMENT

1. Bustier. Instrument à percussions. 2. Énoncée. Homme du voyage. C'est une question de lieu. 3. Discussion sérieuse. 4. Figure sur des skis. Bagatelles. 5. Épreuves de tests. Station émettrice. Le cercle, c'est son rayon. 6. Il devient plus cher quand il est massif. Elle passe à Chartres. Grand lac américain. 7. Arrivera. Fromages français. 8. Argiles des potiers. N'est pas une grande boîte. Mouille la chemise.

Mot mystère : ENERGIE

- | | | |
|-------------|------------|----------|
| ACCU | IMPULSION | RIVIERE |
| AMPERE | ISOLANT | SCIER |
| ANION | ISOLATEUR | SECTEUR |
| ATOMIQUE | LAMPE | STATOR |
| AUBE | LEVER | STOCKER |
| BRULEUR | MINEUR | SUPER |
| CUIRE | MUSCLE | TERMINAL |
| DECHARGE | NAPHTA | TRAVAIL |
| DEGRADATION | NAVIRE | USINE |
| DYNAMIQUE | NUCLEAIRE | |
| EINSTEIN | PANNE | |
| ENERGIE | PERCER | |
| EOLIENNE | PILE | |
| EPISSER | PLEIN | |
| EPISSURE | RAFFINAGE | |
| ESSENCE | RAFFINER | |
| EXTRAIRE | REACTION | |
| FORCE | REDRESSEUR | |
| HENRY | RETENUE | |

R	E	N	I	F	F	A	R	A	F	F	I	N	A	G	E
L	A	M	P	E	R	E	U	I	S	O	L	A	N	T	X
E	N	N	E	I	L	O	E	B	V	R	R	A	C	N	T
C	H	O	P	R	L	C	S	P	E	I	P	C	O	E	R
N	L	I	I	E	E	E	S	V	I	H	E	I	E	G	A
E	A	N	S	U	C	C	E	U	T	S	T	R	E	R	I
S	N	A	S	Q	U	L	R	A	M	A	S	R	E	A	R
S	I	T	E	I	I	R	D	E	D	R	I	U	I	H	E
E	M	O	R	M	R	M	E	A	P	A	O	E	R	C	R
N	R	M	B	A	E	U	R	K	E	U	I	T	E	E	E
E	E	I	R	N	V	G	E	L	C	N	S	A	A	D	I
R	T	Q	U	Y	E	A	C	T	S	O	I	L	C	T	C
G	E	U	L	D	C	U	I	T	C	Q	T	O	T	U	S
I	N	E	E	C	N	I	E	L	P	E	U	S	I	N	E
E	U	R	U	E	N	I	M	P	U	L	S	I	O	N	E
H	E	N	R	Y	N	A	V	I	R	E	P	A	N	N	E

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Le bonheur est comme l'écho : il vous répond : mais il ne pas»

(Proverbe Carmen Sylva)

Est-ce le mot :

A : Donne ? B : Vient ? C : Change ?

Solutions du numéro 599

Mots fléchés

Horizontalement :

E - A - B - O - ADAM - ROTI - INAMICAL - UT - ZINC - I - TONSURE - JAUNI - PIN - PLI - PEPS - HELERA - O - UE - HISSE - DR - MINETS - ELAN - CET.

Verticalement :

A - U - J - H - D - EDIT - APEURE - AN - TULLE - L - AMZONIE - MA - MINI - RHIN - BRINS - PAIN - OCCUPE - SEC - OTA - RIPOSTE - ILIENS - EST.

Mots croisés

Horizontalement :

EBENIERS - RECOLTEE - SAHELIN - EGO - ERRA - LIEGE - T - PERILIER - IS - AT - ET - C - SNIPER - OSA - MALO - RASSIR - I - EN - STEAK - RAPEE - MA.

Verticalement :

ERSE - PICORER - BEAGLES - SANA - ECHOIR - SAS - P - NOE - ELAN - SSE - ILLE - GITIMITE - ETREE - PARE - REER - REEL - AM - SENAT - TROIKA.

Le mot manquant

«Le monde est un beau livre, mais il sert peu à qui ne le sait lire»

(Proverbe Victor Hugo)

Mot mystère

ROUGEOLE

Programme



08.10 Téléshopping samedi
10.35 Journal
12.00 Journal
11.00 Les douze coups de midi
12.50 Météo
13.55 Mon sauveur, cet assassin
15.35 Attirance interdite
16.05 Reportages faits divers
17.15 Bienvenue à l'hôtel
18.20 50mn Inside
19.00 Journal
20.00 Esprits criminels
21.05 Jeff Panadoc contre-attaque



09.50 Thé ou café
11.05 Les Z'amours
11.45 Jeux olympiques 2018
13.00 Journal 13h00
14.00 Jeux olympiques 2018
15.15 Jeux olympiques 2018
15.40 Jeux olympiques 2018
17.45 JO Club
18.45 N'oubliez pas les paroles
19.20 N'oubliez pas les paroles
19.55 Parents mode d'emploi
21.05 Samedi c'est parodie
23.00 On n'est pas couché



07.10 M6 boutique
10.45 Desperate Housewives
12.30 Le journal
13.20 Desperate Housewives
15.05 La robe de ma vie
14.30 En famille
17.00 Chasseurs d'appart'
18.45 Le journal
19.25 Scènes de ménages
20.10 Météo
20.25 Scènes de ménages
21.00 Bones
22.55 Bones



06.00 EuroNews
06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Oggy et les cafards
07.35 Oggy et les cafards
07.47 Grizzy et les lemmings
08.06 Les lapins crétiens : invasion
08.26 Les lapins crétiens : invasion
08.39 Will
09.50 09h50 le matin
10.40 Houdini
11.15 Cut
12.50 Rex

13.15 Rex
13.35 Rex
14.25 Les grands du rire
15.10 Les carnets de Julie avec Thierry Marx
16.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx
17.10 Trouvez l'intrus
20.55 Cassandre
22.25 Cassandre



16.03 Hors circuits
17.00 Les 25 ans de Taratata en 50 chansons
18.00 2020 : le jour de glace
19.05 300 millions de critiques
21.00 Secrets d'histoire
23.25 Détectives



12.40 Rendez-moi mon bébé
14.30 L'empreinte du passé
16.20 Bones
17.55 Un dîner presque parfait
18.05 Sous l'emprise du mal
21.20 Bones
22.35 Les Simpson
22.55 Les Simpson
23.25 Les Simpson



10.55 Baron Noir
12.40 Le tube
13.40 21 cm
14.45 Top 14
17.00 Ligue 1 Conforama
19.15 La case en +
20.55 La Gaule d'Antoine
22.25 La Gaule d'Antoine
23.40 Oppression



12.15 Le ruban blanc
16.15 La vache
18.17 Les larmes du soleil
20.50 Le dernier des Mohicans
22.40 Invasion
13.20 Vues d'en haut
15.00 Mayday : crashes en série
15.55 La grande pyramide Maya
16.50 Machu Picchu, le secret des Incas



12.50 Une nounou
13.25 Une élève trop parfaite
15.15 Les deux visages de ma fille
17.05 Prise au piège
18.55 Nos chers voisins
21.00 Columbo
22.50 Columbo



16.55 Le long combat de Jane Doe
19.05 Salut les Terriens !
20.10 Touche pas à mon poste !
21.00 Mathieu Madénian « En état d'urgence »
22.40 Mathieu Madénian « One Man Show »



13.50 Fort Boyard
17.35 Les aventures de Flynn Carson
19.10 Flynn Carson et les nouveaux aventuriers
20.15 JO Club
21.05 Jeux olympiques 2018



15.10 La princesse de Montpensier
18.10 Kill Bill Volume 2
20.50 Zodiac
22.05 Le silence des agneaux
22.45 Hannibal



18.35 Arte reportage
20.50 Héros de légende
21.45 Héros de légende
22.35 Héros de légende
23.25 Les superpouvoirs de l'urine



17.15 2e manche. 1e jour 2020
18.15 2e manche. 1e jour 2020
19.30 Eurosport Quiz
20.00 Course en ligne messieurs
20.25 Molde / Rosenborg
22.30 Angers / Paris-SG

Sélection

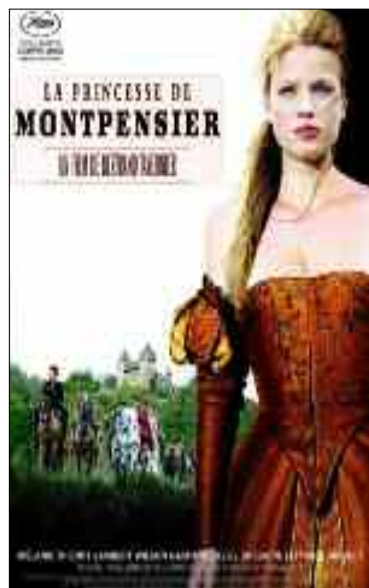


Ciné Premier - 18.17
Les larmes du soleil
Film d'action de Antoine Fuqua

→ Chargé d'exfiltrer une compatriote après un coup d'État au Nigeria, un commando de la Navy se porte, malgré les ordres, au secours de civils en danger de mort. Traqués en territoire ennemi, les soldats les escortent vers la frontière.

Ciné Premier - 20.50
Le dernier des Mohicans
Film d'aventures de Michael Mann

→ En 1757, durant le conflit franco-britannique en Amérique du Nord. Un jeune guerrier mohican, d'origine blanche, s'éprend d'une belle Anglaise, qu'il cherche à sauver de la vengeance féroce d'un Huron.



Ciné Frisson - 15.10
La princesse de Montpensier
Drame de Bertrand Tavernier

→ 1566, Charles IX est au pouvoir, Catherine de Medicis tire les ficelles. Tandis que les guerres de religions ensanglantent la France, la belle Marie, mariée contre son gré au prince de Montpensier, reste sensible aux charmes de son amour d'enfance, le duc de Guise.

CHRONIK

par Herbé

PAS GRAND-CHOSE...

La bande-annonce me donnait tellement envie de voir «Oppression» ; donnant le faux-semblant d'un film dramatique derrière lequel se cache un thriller haletant et angoissant. Malheureusement, le résultat n'est pas à la hauteur de mes espérances car je n'ai trouvé en «Oppression» qu'une vague copie d'un film de genre ayant du mal à trouver sa réelle identité. Pourtant, l'histoire est violente et l'enjeu dramatique fort ; une mère de famille voit son quotidien bouleversé suite à un accident de voiture où elle perd son mari et où son fils unique devient tétraplégique. Elle se retrouve à devoir s'occuper quotidiennement de lui dans une maison isolée de la ville tout en exerçant son métier de psychologue dans la maison d'à côté. Cette intrigue nécessite une actrice de talent et Naomi Watts convient tout à fait au profil. Le thriller survient suite à la disparition inquiétante d'un jeune patient que suit la mère ; apparitions, bruits inquiétants, cauchemars... Les scènes s'enchaînent mais ne sont d'aucune efficacité, préférant faire sur-sauter le spectateur pour un raton-laveur plutôt que d'amorcer l'histoire sur les chapeaux de roue. Dommage car le scénario, bien qu'approximatif et recourant aux clichés du genre, se révèle surprenant et inattendu. J'ai beaucoup pensé au film «Double Jeu» avec Robert DeNiro dont quelques ficelles sont similaires... maison abandonnée dans la neige, peu de personnages, un mal qu'on ne soupçonne pas... «Shinning» pour la folie et le cadre enneigé et «Les Autres» pour l'interprétation de la mère jouée par Naomi Watts. Bien entendu, les films cités sont plus insolites et plus efficaces que ce dernier qui a du mal à trouver sa véritable identité en tant que film de genre. On retiendra la performance de l'actrice Naomi Watts mais on se passera de cette intrigue qui croit faire du neuf avec du déjà-vu !

Portrait de Lamri Kaouane

Le faiseur de bonne humeur

Le regard de cet homme aux faux airs de Mohamed Touri se met à étinceler lorsqu'il évoque les planches. Comédien jusqu'au bout des yeux, Lamri Kaouane, sétifien bon teint, la cinquantaine alerte, se dit conscient de la chance rare qu'il possède : exercer le métier pour lequel il est taillé. Un métier qu'il « habite » et qu'il respire avec délectation.

Le Kaouane de tous les jours, abordé au coin d'une rue de Sétif ou dans un café de la ville, n'est pas si différent du Kaouane sur scène ou devant les caméras : verveux en diable, gesticulateur, généreux en mimiques et en sourires... L'homme est spontané, pétillant, charismatique et captivant.

Son rôle de « chef de tribu », dans « Douar Salihine », une sitcom réalisée par Mehdi Sofiane Tsabbast, diffusée par la télévision nationale et très suivie lors du dernier mois de Ramadhan, a contribué, de l'avis unanime, à asseoir la réputation de Lamri Kaouane en tant qu'acteur comique de premier plan.

Lamri Kaouane venait à peine de sortir de l'adolescence lorsque le théâtre lui mit le grappin dessus. Pour ne plus le lâcher. « J'avais tellement de choses à dire, à extérioriser, les planches ont fini par constituer, pour moi, un exutoire. Cela me convenait très bien, au-delà des mes espérances », confie-t-il.

L'attrait brusque mais irrésistible pour le quatrième art conduira Kaouane à fonder, avec une poignée de copains, la troupe « El Afaq » qui se distingua, à la fin des années soixante-dix, par quelques pièces écrites collectivement, sans grandes ambitions, certes, mais qui ont permis l'émergence du talent d'acteur de Lamri. Ce n'est qu'au milieu des années quatre-vingt que Kaouane fera des rencontres déterminantes pour son avenir de comédien. Grâce, en effet, à des stages de recyclage à Mostaganem, alors terre promise du théâtre amateur en Algérie, Lamri tirera grand profit de l'expérience et des conseils de Djamel Saber et des regrettés Abderrahmane Kaki et – surtout Abdelkader Alloula. « Des gens uniques, de vrais monuments qui m'ont irrémédiablement cloué sur les planches », avoue-t-il, le ton grave mais avec ce sourire espiègle continuellement rivé au coin des lèvres.

L'émergence du mouvement associatif dans les années quatre-vingt-dix, favorisera la naissance, sous la houlette de Lamri Kaouane et de Mourad Bencheikh (une autre figure bien connue du théâtre à Sétif), de l'association Ech-Chiheb. Ce sera l'époque d'une production théâtrale féconde et de très grande qualité : Mouftaraq Ettourouq (la croisée des chemins), Es-Saratane (le cancer) et Ettahadi (le défi), entre autres, connaîtront un succès retentissant et contribueront à faire apprécier, aux quatre coins du pays, l'imagination et la vitalité du théâtre sétifien. Ce seront précisément ces pièces, interprétées par trois, voire deux acteurs sur scène, qui mettront au jour la pré-dilection de Kaouane pour le monologue. Un genre



→ **Bavarder des choses de la vie, de la pluie et du beau temps ou de n'importe quel sujet avec une personne aussi loquace et communicative que Lamri Kaouane, comédien de son état, est un vrai plaisir. Mais l'écouter disserter autour de tout ce qui touche à l'art, en particulier le théâtre et le cinéma, procure un pur bonheur.**

théâtral difficile, s'il en est, mais taillé sur mesure pour Lamri dont l'éloquence, la spontanéité et la gestuelle trouvent matière à subjuguement. C'est en effet dans le « One man show » que Lamri Kaouane trouvera ses vrais repères et se fera connaître du grand public, aussi bien dans son pays qu'à l'international.

L'entreprise paraissait pourtant périlleuse, s'agissant d'un genre encore balbutiant en Algérie. Pari risqué mais payant puisque le doux parfum de la consécration commença à se faire sentir, si bien qu'en 2002, à l'issue des journées du monologue et du One man show organisées à Constantine, Kaouane fut choisi pour représenter l'Algérie en Espagne, au Festival international de l'oralité. C'est l'époque de « Djinn ou balaâtouh » (Le diable dupé), premier grand succès de Lamri. Un one man show caustique écrit par Youcef Taâouinit et racontant les déconvenues d'un « dé-

gourdi » pas si futé que cela. Alicante, Barcelone, Elche et Toulouse constitueront pour Kaouane des étapes marquantes qui l'encourageront à interpréter avec un franc succès « Rodjla 100% » du même Youcef Taâouinit, ensuite « Takh Chlakh », une libre adaptation d'une œuvre d'Arthur Miller, puis « Chkoun gal Saci ma yakhdemche » et « Kayen ou Kayen ».

Le comédien tient cependant à préciser que si le « One Man show » lui a procuré les « plus fortes sensations », il n'a jamais constitué un « carcan ». Même s'il n'a jamais lâché le « One man show », Lamri Kaouane, désormais connu et reconnu, prospecte d'autres horizons et répond aux sollicitations de la télévision algérienne, de plus en plus nombreuses, et de plusieurs producteurs de cinéma, ce qui assoit davantage sa notoriété naissante. C'est ainsi qu'en 2015, il obtient pour la première fois de sa vie un premier rôle dans une série télévisée. « Dalty » (A mon tour), réalisé par Nassim Boumaïza, constitue une nouvelle expérience et un nouveau départ pour Lamri Kaouane qui enchaîne avec, entre autres, « Zouina oua el kenna » du syrien El Hani El Kourd et « Yema bentek rahi hasla » du Tunisien Bilal Bali. Durant cette même période, le 7^e art ouvre également les bras à cet acteur sympathique et truculent puisqu'il fait partie du casting de « Timgad », une comédie franco-belgo-algérienne où il interprète de rôle de l'imam, aux côtés de Sid-Ahmed Agoumi, et de « Certifié Halal » de Mahmoud Zemmouri, avec, notamment, Smaine Fayrouze et Hafsia Herzi. La générosité et le don de soi sont les autres singularités de Lamri Kaouane.

Le comédien, entièrement voué à son art, aime également partager et faire profiter les jeunes de son vécu et de son expérience. Il dirige depuis plusieurs années à Sétif des sessions de formation théâtrale qui ont permis l'émergence de nombreux jeunes talents à l'image de Mariam Amiar (très remarquée dans le rôle de Meriem dans « Douar salihine »), et de Amira Hilda Douaouda, qui eut le privilège de gravir, en mai 2019, les marches et le tapis rouge du Festival de Cannes pour avoir été l'une des actrices principales de « Papicha », un long-métrage nommé à cet événement planétaire. Kaouane évoque sans forfanterie mais avec une fierté non dissimulée la consécration de cette comédienne qu'il a couvée. Attendant avec autant d'espoir que d'impatience l'amélioration de la situation sanitaire et la fin du confinement partiel imposé par la pandémie du Covid-19, Lamri Kaouane ne manque ni d'ambitions ni de projets pour l'avenir.

Il évoque dans ce cadre la suite du film « Yema » et quatre « One man shows » dont il vient de terminer l'écriture et qu'il destine à de jeunes comédiens. Trépanant dans les starting-blocks, Kaouane est prêt à bondir pour de nouvelles aventures et promet de « belles surprises » à ses admirateurs, aujourd'hui de plus en plus nombreux.

R. C.

Parution d'un nouvel essai de Ammar Belhimer

« Par quel droit tenir le net ? »

Un nouvel essai traitant de l'évolution des nouvelles technologies, de la dématérialisation de l'économie et de la communication, et d'une vision réglementaire à même d'accompagner cet écosystème a été publié récemment sous le titre « Par quel droit tenir le net ? » par l'universitaire Ammar Belhimer, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement. Paru aux éditions « Anep », cet ouvrage de 218 pages revient sur l'historique et les enjeux d'un développement numérique en matière de nouvelle dépendance, d'économie, d'identité culturelle, de « protection de la vie privée » ou encore de « colonialisme numérique ». Abordant l'aspect économique de cette évolution, l'auteur évoque une implication du numérique au cœur de tout développement « y compris dans les finances » en prenant pour exemple la cryptomonnaie « Libra » élaboré par le géant des réseaux sociaux, Facebook. Il cite également les travaux de plusieurs chercheurs américains, dont Rachel Levinson-Waldman et Sahili Singhvi, estimant que la surveillance des médias sociaux « soulève des risques importants pour les droits et libertés civiles ». Cette vision est appuyée par une instance fédérale américaine ayant infligé à Facebook une amende record de cinq milliards de dollars



pour violation en matière de données à caractère personnel. Ammar Belhimer évoque également une « guerre économique et commerciale », sur un terrain technologique, et une « guerre froide 2.0 » entre les Etats-Unis et la Chine, en plus d'une « Balkanisation d'Internet », pour désigner les différentes opérations de « fragmentation sous influence de facteurs technologiques et politiques » dans différents pays. Sur le plan juridique, jugé toujours en retard par rapport à l'évolution technologique, l'auteur es-

time qu'Internet devient un espace « d'enchevêtrement de droits nationaux » en citant quelques affaires juridiques qui ont mis au jour une « nécessaire extra-territorialité du droit ». Entre autres exemples détaillés dans l'ouvrage, l'adoption en 2019 par le Parlement européen d'une nouvelle directive sur les droits d'auteurs qui se propose d'harmoniser le droit de la propriété intellectuelle dans l'Union européenne avec des « incidences sur le rapport à la création sur Internet ». Evoquant un nouvel écosystème numérique, Ammar Belhimer s'intéresse également à des phénomènes comme le danger des plateformes, la violence en ligne, la brutalisation du débat public mais aussi à cet « eldorado africain » au potentiel notable. Docteur en droit et professeur de l'enseignement supérieur, Ammar Belhimer, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement depuis janvier 2020, est également l'auteur de plusieurs ouvrages dont « La dette extérieure de l'Algérie : une analyse critique des politiques d'emprunt et d'ajustement » (1998), « Histoire de la pensée économique » (2007), « Les printemps au désert » (2016), « Les dix nouveaux commandements de Wall Street » (2017), ou encore « 2049, l'année du serpent de terre » (2019).

R. C.

vie pratique

INFOS VOLS

HORAIRES VALABLES



DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30, 12h00
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00
Beyrouth, 16h00
Francfort, 10h30
Moscou, 16h20
Niamey, 20h50
Nice, 08h10
Nouakchott, 21h15

DÉPARTS

Oran vers

Alicante, 14h45
Bruxelles, 09h00
Casablanca, 07h45
Djeddah, 17h00
Lyon, 08h50
Marseille, 09h00, 12h45
Oujda, 8h00, 18h25
Paris Orly, 08h30
Toulouse, 09h00

DÉPARTS

Annaba vers

Lyon, 11h00
Marseille, 08h00
Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40
Paris Orly, 07h 55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30
Paris, 10h15

DÉPARTS

Béjaïa vers

Marseille, 08h30
Paris, 09h20
Lyon, 13h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00
12 h 30
Paris, 13h00
Nice, 07h55
Mulhouse, 10h15
Lyon, 07h50

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Chlef vers

Marseille, 13h00

DÉPARTS

Tlemcen vers

Paris Orly, 08h45

DÉPARTS

Tamanrasset vers

Paris Orly, 02h45

LIGNES INTÉRIEURES

Alger vers

Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
Sétif, 08h00, 15h45
Ghardaïa, 07h00, 18h30
Jijel, 08h10, 09h00
In Salah, 13h00
H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45



DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h 50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 10h05
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00



DÉPARTS

Rome vers

Alger, 13h40

Rimini vers

Alger, 11h00



DÉPARTS

Madrid vers

Alger, 13h00, 12h30, 13h00

Barcelone vers

Alger, 19h05

Alicante vers

Oran, 16h45



DÉPARTS

Caire vers

Alger, 15h30



DÉPARTS

Paris vers

Alger, 08h05, 1h55, 19h10

Paris vers

Annaba, 15h55, 16h50

Paris vers

Béjaïa, 12h55

Paris vers

Constantine, 16h35

Paris vers

Oran, 12h55

Bordeaux vers

Alger, 18h40

Marseille vers

Alger, 14h15

Marseille vers

Annaba, 10h30

Marseille vers

Batna, 13h00

Marseille vers

Béjaïa, 11h00

Marseille vers

Constantine, 10h30, 15h15

Marseille vers

Oran, 11h45, 15h40

Metz vers

Alger, 12h25, 15h30

Nice vers

Alger, 10h50

Nice vers

Constantine, 10h20

Lille vers

Alger, 12h30

Lyon vers

Alger, 13h00

Annaba, 13h50

Béjaïa, 10h40

Constantine, 16h15

Oran, 12h05

Sétif, 12h15



DÉPARTS

London vers

Alger, 14h05



DÉPARTS

Casablanca vers

Alger, 11h40

Casablanca vers

Oran, 09h10



DÉPARTS

Oujda vers

Alger, 18h15, 18h35

Dubaï vers

Alger, 03h05

Djeddah vers

Alger, 03h40

Djeddah vers

Oran, 01h45



DÉPARTS

Tunis vers

Alger, 10h20, 15h50, 18h20
Constantine, 17h35

Météo



Samedi 20 juin :
27°C

→ **Dans la journée :**
Très nuageux
max 27°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**
Partiellement nuageux
18°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:28
Coucher du soleil : 20:14

Santé

Le romarin, un booster de mémoire

C'est l'une des plantes favorites des amateurs de tisane, tant ses vertus sont nombreuses. Une nouvelle étude en rajoute une à la liste : celle de booster la mémoire.

Le romarin présente de nombreuses vertus. Plante incontournable en phytothérapie et en aromathérapie, c'est un diurétique réputé, un stimulant hors pair pour chasser la fatigue ou favoriser la digestion, ou encore une solution efficace pour soigner plus d'un mal. Mais connaissez-vous ses qualités de booster



la mémoire et de performances cognitives ? Pour ce faire, les chercheurs ont étudié l'effet, sur le fon-

ctionnement cognitif et l'activité vasculaire cérébrale, d'une boisson contenant un extrait d'hydrolat de romarin. Au hasard, 80 personnes ont consommé ces 250 ml d'eau de romarin ou bien de l'eau minérale ordinaire. Vingt minutes après l'ingestion, les participants ont effectué une série de test évaluant leur capacité à retenir et à manipuler l'information.

Dans le même temps, leur débit sanguin cérébral (hémoglobine totale, oxygénée et désoxygénée) a été mesuré par spectroscopie, pour évaluer l'efficacité avec laquelle le corps extrayait l'énergie.

(A suivre)

Recette du jour

DES VOL AU VENT

INGRÉDIENTS

- Blanc de poulet en petits cubes
 - Oignon haché
 - Olives en rondelles
 - Champignons en lamelles
 - Gingembre
 - Sel
 - Poivre
 - Ail en poudre
 - Jus de citron et zeste de citron
- Pour le roux
- Farine, beurre et mayonnaise, jus de citron
 - Bouillon de bœuf et crème fraîche
 - Sel poivre
 - Noix de muscade

PRÉPARATION

Dans une cocotte, faites revenir les oignons dans de l'huile d'olive, ajoutez le poulet et faites revenir aussi avec l'oignon, puis ajoutez les épices, gingembre, sel, poivre



et ail en poudre, après 10 minutes, ajoutez le jus de citron et son zeste, ajoutez les champignons et les olives en rondelles blanchis dans de l'eau bouillante. Faites fondre le beurre et ajoutez la farine (comme pour une béchamel) et bien mélanger, ajoutez une c à s de mayonnaise, ajoutez le bouillon de bœuf, laissez épaissir un peu et ajoutez par la suite la crème fraîche, assaisonnez cette sauce, sel, poivre et noix de muscade, une fois le poulet moitié cuit, on ajoute la sauce crémeuse pour que le poulet et le reste finissent leur cuisson. On laisse cuire et s'épaissir, on ajoute à la fin du persil haché, mettez les vol au vent au four pour les chauffer. Mettez votre tajine express dans un saladier, récupérez les vol au vent au four et les farcir avec la préparation de poulet aux olives. Servir aussitôt avec des tranches de citron et persil haché.

Horaires des prières

Samedi 28 Chaoual 1441 :
20 juin 2020

Dhor12h50
Asser16h42
Maghreb20h14
Icha21h52

Dimanche 29 Chaoual 1441 :
21 juin 2020

Fedjr03h38

NUMÉROS UTILES

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

sport

Evocation : Boumaraf Hocine Malgré la concurrence, il a marqué son passage

→ Boumaraf Hocine est né le 3 juin 1954 dans la banlieue de Hussein-Dey (Alger). C'est un joueur de football qui a fait le cheminement des petites catégories puis seniors au sein du Raed de Kouba. Il a joué une finale de Coupe d'Algérie senior alors qu'il n'était que junior. Il remporte enfin, le titre de champion d'Algérie de l'élite nationale en 1981.



■ Boumaraf Hocine avec la grande équipe du RCK.

(Photo > D. R.)

Boumaraf goûte aux joies de la sélection nationale avec Makri. L'expérience sera renouvelée avec Rachid Mekhloufi. Il faut rappeler qu'il a fait l'essentiel de sa carrière avec le RCK. Il a beaucoup appris aux côtés des Boualem Amirouche, des frères Aït Cheggou Djillali et Nordine. C'est un footballeur excellent dans la relance, accrocheur à souhait, il était d'un apport précieux pour le compartiment défensif koubéen.

Hocine, c'est la classe à l'état pur, et comme tous les grands footballeurs koubéens, il a confectionné durant sa carrière deux qualités : la recherche du football collectif et la maîtrise technique.

Boumaraf Hocine était un libero de charme. Il était très calme dans sa surface de réparation, ce qui lui per-

mettait d'organiser le jeu à partir de cette zone. Au Raed de Kouba, c'est sous la conduite d'un autre Roumain, Mindru qu'il allait s'épanouir. Il avait beaucoup appris sous sa houlette. Il était, en quelque sorte, la note qui apportait l'improvisation et désarticulait l'attaque adverse.

Boumaraf était un arrière central d'un grand gabarit. Imbattable dans les duels aériens, athlétique et très efficace dans ses interventions et d'une parfaite correction dans un poste où il est conseillé de posséder un arsenal du parfait défenseur avec comme support le sens de l'intimidation. Il s'est imposé au sein du RCK. Boumaraf Ho-

cine possédait un talent exceptionnel, un surdoué de la balle ronde car, très jeune, il a côtoyé les meilleurs joueurs d'Algérie, que ce soit dans son club ou avec ceux du CR Belouizdad avec les Lalmas, Selmi, Achour, Khalem, Abrouk, Amar Sid Ali, l'USM Alger avec les Meziani, Aouadj, Tahir, Keddou, Rachid Debba, Bernaoui Hamid et autres sans oublier les Attouï Ali (USM Annaba), Hachouf Nourredine de l'Escadron noir de Guelma avec son compatriote Seridi Mustapha, Freha du MC Oran et ceux qui ont fait la grandeur de leurs équipes locales.

Hocine était doté d'une frappe de balle, d'une pureté exceptionnelle. Il a fait partie des beaux jours de Kouba en compagnie de son frère. Le point négatif dans sa carrière a été l'Equipe nationale qu'il n'a connue que tardivement pour des raisons inexplicables. Après avoir remporté le titre de champion en 1981, il goûte aux joies de la sélection nationale. Sa première rencontre internationale avec les Verts fut à l'âge d'environ 30 ans à Alger en date du 1^{er} mai 1975 contre la formation portugaise de Setubal avec l'entraîneur Makri. Sa dernière ren-

contre internationale s'est déroulée à Tripoli (Libye) avec l'entraîneur Rachid Mekhloufi. Boumaraf a porté le maillot national plus de six fois et joué diverses rencontres amicales et officielles.

Que dire de plus de Boumaraf Hocine, si ce n'est que c'est un footballeur aux grandes qualités techniques qui savait faire usage de son aspect physique. Un footballeur complet au sens propre du mot, qui avait d'énormes potentialités de mouvement. Sa vitesse, sa détente, sa frappe de balle et le sens de la passe lui assurent de grandes conditions d'évolution sur le terrain. Polyvalent, il semblait s'exprimer mieux dans le compartiment défensif central où il éblouit les supporters koubéens et surprenait les défenses adverses. D'ailleurs, il s'installa comme le pivot de la sélection nationale avec Rachid Mekhloufi. La concurrence était rude dans le poste de libero avec les Keddou, Gendouz, Kourichi et des centaines d'autres joueurs, mais grâce à sa volonté, son courage, il réussit à s'imposer en marquant son passage dans le football algérien.

Kouider Djouab

Football algérien Les chiffres de la violence dans les stades «ne sont pas alarmants»

→ Les chiffres relatifs à la violence dans les stades en Algérie «ne sont pas alarmants» par rapport aux autres pays et au nombre de compétitions organisées, a indiqué jeudi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud. Intervenant lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, le ministre a estimé qu'en dépit des incidents enregistrés notamment durant les matches de football, vu sa popularité, «les chiffres ne sont pas alarmants» par rapport aux autres pays et au nombre de compétitions organisées, a dit le ministre. En chiffres, le ministre a fait état de l'arrestation, durant l'année en cours, de 444 individus dans 39 actes de violence et de vandalisme lors des compétitions sportives, appelant tous les acteurs à renforcer la moralisation de la pratique sportive. Parmi les personnes arrêtées, 94 individus ont été déférés devant la justice, dont 17 ont été placés en détention préventive. Ces incidents ont causé des dommages notamment aux véhicules. Il a rappelé, à ce propos, les différentes mesures juridiques et réglementaires prises pour la lutte contre le phénomène de violence dans les stades, à l'image de l'installation de comités chargés de l'organisation des supporters, l'élaboration et l'actualisation d'un fichier national des per-

sonnes interdites d'accès aux structures sportives.

Il s'agit également de revoir la programmation des rencontres et la vente des tickets deux jours au moins avant la date du déroulement du match en veillant à la maintenance des structures sportives. Beldjoud a indiqué qu'une démarche moderne a été adoptée concernant la fouille à l'entrée des stades pour empêcher l'introduction d'objets prohibés et de projectiles.

Pour le ministre, les familles éducatives, religieuses et associative «jouent un grand rôle dans la sensibilisation des jeunes et le renforcement de la moralisation de la pratique sportive». A une question sur le retard accusé dans la réalisation du siège de la commune de Khenchela, le ministre a affirmé que les travaux sont en cours en vue de le transformer en service central de l'état civil et de la réglementation générale à même d'améliorer le service public et d'alléger le fardeau des citoyens de la wilaya qui se plaignent de l'éloignement du nouveau siège de la commune de Khenchela, inauguré en 2006.

Le ministre a tenu à préciser que la priorité de son département était de parvenir à la modernisation du secteur afin de permettre au citoyen de se faire remettre tous les documents à distance sans qu'il soit obligé de se déplacer aux APC ou leurs annexes. ■

CIJM Flissi désigné président-adjoint de la commission des athlètes

→ Le boxeur algérien Mohamed Flissi a été désigné comme président-adjoint de la Commission des athlètes du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), a appris l'APS jeudi auprès de l'intéressé.

«J'ai le plaisir de vous informer que lors de la dernière réunion du 3 juin 2020, les membres du Comité exécutif ont accepté à l'unanimité la proposition du président du CIJM de vous désigner comme président-adjoint de la Commission des athlètes», peut-on lire sur la lettre de désignation, signée par le secrétaire général du CIJM, Lakovos Filippousis.

Flissi sera invité à assister aux réunions de la Commission des athlètes en tant que président-adjoint, dans le cas d'indisponibilité de M^{me} Mireia Belmonte Garcia, présidente de la commission et éventuellement à participer

aux visites de la commission de coordination des JM-2022 à Oran pour des questions concernant les athlètes, selon le même document.

Pour rappel, le champion algérien de boxe avait été élu au sein des la Commission des athlètes du CIJM le 30 juin 2018, en marge des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), organisés du 22 juin au 1^{er} juillet 2018. Flissi (30 ans), qui était en course aux côtés de neuf autres athlètes, dont l'ex-judokate algérienne Soraya Haddad, a été élu avec l'Espagnole Mireia Belmonte (natation), la Grecque Vasiliki Millousi (gymnastique artistique) et l'Italien Giovanni Pelliello (tir sportif), auxquels s'ajoutent les membres de la Commission provisoire composée de 6 athlètes provenant des pays suivants : Algérie, Espagne, France, Grèce, Liban et Serbie, rappelle-t-on. ■

EN DEUX MOTS

OGC Nice : Youcef Atal renoue avec l'entraînement

L'international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, éloigné des terrains depuis plusieurs mois à cause d'une blessure au genou, a renoué avec les entraînements jeudi après trois jours de tests médicaux en vue de la préparation d'avant-saison, a indiqué le club azuréen de Ligue 1 française de football.

Blessé au ménisque depuis le mois de décembre 2019 et le match contre Metz, Youcef Atal a rechaussé les crampons. Comme ses coéquipiers, l'international algérien a enchaîné les efforts à travers différents ateliers, écrit le site officiel niçois.

Outre Atal, son compatriote Hicham Boudaoui a également pris part à la séance de jeudi lors de laquelle «les joueurs ont travaillé dur avec le ballon par groupes de deux, afin de respecter à la lettre le protocole sanitaire défini par les autorités, notamment au niveau des distances de sécurité», précise la même source. Les hommes de Patrick Vieira retrouveront le terrain vendredi, toujours par petits groupes.

5^e du championnat de France de Ligue 1 de la saison 2019-2020, arrêté par la Fédération en raison du coronavirus, l'OGC Nice est qualifiée pour l'Europa League.



Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44 / 6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba.**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL.**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO.** Constantine : **SEI.**
Diffusion centre : **SEDICOM.**
Ouest : **SPDO.** Est : **El Khabar.** Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République.** Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger.** Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq.** Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

CIJM

Flissi désigné président-adjoint de la commission des athlètes

le match à suivre

Liges 1 et 2

Les clubs de l'Ouest s'opposent à une éventuelle reprise de la compétition

football

OGC Nice

Atal renoue avec l'entraînement

Football

Des prolongations pour convaincre...

→ **Quel est le jeu préféré de la Fédération algérienne de football et de la Ligue de football professionnel ? Tous les jeux sont valables.**

Le plus dure semble être celui de la reprise. Non seulement, d'autres échecs ont aussi leurs médailles qui se sont faites remarquées tout au long des saisons. Les alertes lancées par quelques experts et journalistes spécialisés n'ont pas eu l'effet escompté et les professionnels le regrettent, d'où les ratages s'enchaînent. Des présidents de clubs sans peur ni reproche. Ils s'adonnent à des déclarations avant, pendant ou après la rencontre de football. Elles reflètent ce qu'ils représentent pour ce football. Cela fait partie du professionnalisme, nous dit-on ! Mohammed Mechrara nous déclarait que « le professionnalisme c'est du bluff et qu'on est complètement passé à côté, parce qu'on n'était pas capable d'expliquer aux gens la vision de notre professionnalisme... Faut-il rappeler que la FIFA avait promulgué les premiers décrets algériens en 2006 ».

Ali Fergani, quant à lui, nous disait « le professionnalisme est soi-disant appliqué depuis 2010. Mais quel professionnalisme, uniquement dans les salaires des joueurs, souvent indécentes pour certains qui ne sont même pas internationaux. Les clubs ne payent pas les charges. Les clubs ne vivent que grâce aux sponsors et les subventions et encore ils ont des difficultés à payer leurs joueurs ». Et de poursuivre « l'Etat doit aussi arrêter de considérer qu'il doit avoir la main mise sur la majorité des clubs (d'une manière ou d'une autre) car qu'on le veuille ou non, notre football c'est le seul sport, qui peut mobiliser sur un seul match, des milliers, et quelques fois, des millions de spectateurs et de téléspectateurs... Quand vous êtes suivis par des centaines de milliers de spectateurs et des millions de téléspectateurs, vous devez être un service économique et industriel porteur et à part entière ».

Voilà des avis d'experts qui raisonnent partout, mais jamais respectés. L'un veut cette reprise, le second tient le bâton par le milieu. Le ministre de la Jeunesse et des Sports



■ Les clubs de l'Ouest du pays unanimes à mettre un terme à l'actuel exercice. (Photo : D. R.)

n'aime pas trop ces jeux qui risquent de retarder encore davantage le développement de ce football. Jamais, de pareils bouleversements de stratégies ne sont apparus. Tel des murs qui se fissurent, les dossiers prennent des plis à force de les ouvrir et de les refermer. Dans les différents espaces, des experts s'adonnent à des analyses qui mettent au clair les situations qui auraient pu servir de base de décollage vers un assainissement qui permettrait au football de bénéficier d'avis et d'expérience des anciens professionnels. Des faits qui démontrent que le ciment que l'on voulait de qualité n'a en fait pas cette force de tenir, voire de consolider les objectifs promis au départ.

FAF et LFP sont en roue libre par rapport à la reprise ou pas du championnat national. Sur cette question, le D^r Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie de coronavirus, avait plaidé, mardi,

pour l'annulation de la saison sportive. « Ça serait la meilleure décision. Il y a eu un déconfinement partiel, l'autorisation de rassemblement n'a pas encore été décrétée. Donc, je pense qu'il serait mieux d'annuler la saison sportive afin de préserver la santé de tout le monde. La situation sanitaire au pays est stable, mais pas encore maîtrisable », avait-il affirmé à l'APS. Et d'ajouter « avec tout ce que cela implique comme risque réel pour la santé d'autrui ». Bekkat emboîte ainsi le pas à deux spécialistes en sport, à savoir D^r Zerguini et D^r Damerdj.

Pas convaincue, très certainement par ces déclarations, la LFP a annoncé sur son site officiel l'organisation, jeudi, d'une réunion avec les clubs des Ligues 1 et 2 de l'Ouest du pays sous la présidence de Abdelkrim Medouar. Sauf que cette dernière a « confirmé » le vœu des médecins, à savoir que les clubs de Ligues 1 et 2 de l'Ouest du pays « ont été unanimes à appeler à

mettre un terme prématuré à l'actuel exercice », a indiqué à l'APS, le président du WA Tlemcen, Nacereddine Souleymane. Un confrère de *Compétition* écrivait « Zetchi poussé dans ses retranchements, d'abord par la tutelle, ensuite par les médias locaux et même internationaux... Jusqu'à laisser le soin à son directeur de la communication d'aller défendre la FAF sur les plateaux télé, à la radio et dans la presse écrite. Acculé, Zetchi a décidé de sortir de son terrier et de s'expliquer sur tous les sujets d'actualité à la Radio nationale, plus précisément la Chaîne III, dans l'émission Football Magazine ».

H. Hichem

A voir

■ BeIN Sports 1 : Torino - Parme à 18h30
 ■ Canal + Sport : Bournemouth - Crystal Palace à 19h40

La Der

Liges 1 et 2 : les clubs de l'Ouest s'opposent à une éventuelle reprise de la compétition

Les clubs de Ligues 1 et 2 de l'Ouest du pays, réunis avec les responsables de la Ligue de football professionnel jeudi à Oran, ont été unanimes à appeler à mettre un terme prématuré à l'actuel exercice, a indiqué à l'APS le président du WA Tlemcen, Nacereddine Souleymane. Les difficultés financières rencontrées par les formations des deux paliers ne permettent pas de répondre favorablement aux consignes dictées par tout protocole sanitaire proposé par la Fédération algérienne de football pour aller au terme des compétitions, à l'arrêt depuis la mi-mars dernier à cause de la propagation du coronavirus (Covid-19), a estimé le patron du club des « Zianides », troisième au classement de la Ligue 2. L'autre proposition émise pour la circonstance,

est la revue à la hausse des clubs de la Ligue 1 la saison prochaine pour que ce palier soit composé de 20 formations, tout en annulant la relégation et en permettant l'accession des actuels quatre premiers de la Ligue 2, selon le même interlocuteur. Affirmant que ces suggestions des clubs de l'Ouest du pays seront transmises par la LFP aux responsables de la FAF, le président du WAT a estimé qu'au cas où la compétition venait à reprendre, « il appartiendrait aux pouvoirs publics d'accompagner les clubs pour l'application stricte du protocole sanitaire, car la situation financière de ces derniers ne leur permet pas d'assumer sans failles une telle responsabilité ». Evoquant toujours le volet financier, il a également fait savoir que les clubs de l'Ouest évo-

quant en Ligues 1 et 2, au nombre de 7, et auxquels se sont joints les représentants de l'ASO Chlef et de la JS Saoura, se sont également entendus pour qu'il y ait un accord avec leurs joueurs portant sur la réduction, entre 25 et 50%, des salaires pendant toute la période d'interruption du championnat. Concernant les clubs appelés à représenter l'Algérie la saison prochaine dans les compétitions internationales si le championnat ne reprendra pas, les présents à cette réunion ont préconisé l'organisation d'un mini-tournoi regroupant les quatre premiers pour désigner le champion, a encore fait savoir le premier responsable du WAT, déclarant que « la balle est désormais dans le camp de la FAF et des pouvoirs publics ».